

Clôture de la session de formation au profit de 500 agents de la République du Niger

page 2

ED DIWAN

N°2419

Quotidien national d'informations | Mardi 24 Novembre 2026 | - Prix : 15 DA Tirage 2000

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

L'ANIE salue le respect par les candidats de la Charte d'éthique des pratiques électorales



page 3

Actualité



ALGERIE-ANGOLA:
Tenue à Alger de la cinquième session de la Commission mixte de coopération
2

M. Baddari souligne l'importance de transformer les résultats de la recherche scientifique en valeur économique ajoutée
2

CONFERENCE AFRICAINE DES START-UP :
Le président de la République ordonne d'approfondir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement
3

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale

p3

ALGERIE-ANGOLA:

Tenue à Alger de la cinquième session de la Commission mixte de coopération

Les travaux de la cinquième session de la Commission mixte algéro-angolaise de coopération se tiennent les 23 et 24 novembre à Alger, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et du ministre des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz de la République d'Angola, Diamantino Pedro Azevedo, indique un communiqué du ministère.



La tenue de cette session intervient en concrétisation de "la volonté politique commune du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la République d'Angola, M. Joao Manuel Gonçalves Lourenço, visant à consolider les relations historiques de fraternité et de solidarité unissant les deux pays et à hisser la coopération bilatérale à des niveaux plus élevés", précise le communiqué. Cette session constituera une étape importante dans le processus de relance et de renforcement de la coopération bilatérale, ainsi qu'une occasion de faire le point sur la mise en œuvre des conclusions de la visite d'Etat effectuée par le président de la République d'Angola en Algérie les 11 et 12 mai 2026, d'évaluer le bilan de la coopération entre les deux pays et d'explorer de nouvelles perspectives à même de la développer et de la diversifier, à la mesure des potentialités économiques dont disposent les deux pays, notamment dans les secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'agriculture, de l'industrie, des énergies renouvelables et de l'industrie pharmaceutique. Cette rencontre offrira également l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la coopération économique et commerciale, à travers le renforcement du cadre juridique et institutionnel des relations bilatérales, par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente dans des domaines d'intérêt commun. Elle permettra également de mettre en place un Conseil d'affaires algéro-angolais, en tant qu'espace permanent de communication et de concertation entre les opérateurs économiques pour explorer les opportunités de partenariat, contribuant ainsi au développement des échanges commerciaux et au renforcement de la présence des entreprises économiques sur les marchés des deux pays. Les travaux de cette session porteront également sur un ensemble de questions régionales et internationales d'intérêt commun, à la lumière de la convergence des positions des deux pays sur de nombreuses questions, notamment celles liées à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur le continent africain, à l'intensification de la coordination et de la concertation dans le cadre de l'Union africaine, ainsi qu'au soutien des efforts d'intégration et de développement en Afrique, ajoute le communiqué du ministère. Cette session s'inscrit dans le cadre de "la volonté de l'Algérie et de l'Angola d'insuffler une nouvelle dynamique à leurs relations historiques et de les faire évoluer vers un partenariat multidimensionnel, fondé sur la solidarité, la complémentarité et les intérêts mutuels, au service des aspirations des deux peuples frères et contribuant au renforcement de l'action africaine commune", conclut la même source.

CHLEF:

M. Tacherift préside l'ouverture des travaux de la 4e Assise nationale sur la mémoire et l'histoire



Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift a présidé, ce lundi à l'université de Chlef, l'ouverture des travaux de la 4e Assise nationale sur la mémoire et l'histoire, placée sous le thème "La dimension législative et réglementaire de la gouvernance de la mémoire et de l'histoire", et organisée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Dans son allocution prononcée à cette occasion, en présence du wali de Chlef, Ibrahim Ghemired, des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, le ministre a souligné que la tenue de ces assises témoignait de "l'importance capitale de la dimension législative et réglementaire dans la préservation de notre mémoire et de notre identité". Il a ajouté que "la préservation de la mémoire ne se limite plus à la documentation traditionnelle, mais passe par la mise en place d'un système juridique et institutionnel intégré qui régit les relations entre les différentes institutions et instances spécialisées dans la mémoire, l'histoire, la recherche scientifique et les archives". Le ministre a également évoqué l'importance que le président de la République accorde à la dimension législative et réglementaire de la mémoire, à travers une série de textes et d'initiatives qu'il a adoptés, comme la proclamation du 8 mai comme Journée nationale de la mémoire, des décrets réglementaires, la révision du Code pénal pour introduire la criminalisation de l'atteinte aux symboles de la Révolution de libération nationale, ainsi que la loi criminalisant le colonialisme français, initiative du Parlement. Dans ce contexte, M. Tacherift a indiqué que son département avait élaboré un projet de loi relatif à la mémoire, conformément aux directives du président de la République. Il a estimé qu'il s'agissait d'une "initiative reflétant une vision nationale profonde qui fait de la préservation et l'organisation de la mémoire un pilier fondamental pour renforcer la souveraineté nationale et préserver l'intégrité historique pour les générations futures". Le programme de ces Assises nationales, auxquelles participent des professeurs et des chercheurs issus de cinq (5) wilayas, comprend une série de conférences sur la gouvernance de la mémoire nationale, (du concept au cadre juridique et institutionnel), la mémoire numérique et l'intelligence artificielle (IA), ainsi que sur le cadre juridique de la mémoire, de l'histoire et des archives en Algérie. Des ateliers sont également consacrés à l'élaboration du Référentiel national en matière de gouvernance de la mémoire et de la mémoire numérique, ainsi qu'à la vérification des contenus historiques.

M. Baddari souligne l'importance de transformer les résultats de la recherche scientifique en valeur économique ajoutée

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a souligné, lundi à Alger, l'importance de transformer les résultats de la recherche scientifique en valeur économique ajoutée, mettant en avant les efforts déployés pour accompagner les étudiants dans ce domaine au niveau des incubateurs d'entreprises et des centres de développement de l'entrepreneuriat relevant des établissements du secteur. Lors d'une visite de travail et d'inspection effectuée à l'Ecole nationale supérieure des technologies avancées (ENSTA), à Dergana (est d'Alger), M. Baddari a pris connaissance de plusieurs projets de recherche et innovations présentés par les étudiants dans les domaines de la robotique, de l'électronique, de l'intelligence artificielle, de l'informatique, des industries de précision liées au secteur de la santé, entre autres.

Clôture de la session de formation au profit de 500 agents de la République du Niger

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacima Arhab a co-présidé, ce lundi à Alger, avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, la cérémonie de clôture de la session de formation au profit de 500 agents de la République du Niger, indique un communiqué du ministère. Cette session de formation, assurée au sein des établissements de formation et d'enseignement professionnels en Algérie, s'inscrit "dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération entre l'Algérie et le Niger", précise-t-on de même source. Cette initiative a constitué "une nouvelle étape dans le processus de coopération algéro-nigérienne et une concrétisation effective de la volonté de l'Algérie de partager son expertise et son expérience dans le domaine de la formation professionnelle, ainsi que de mobiliser les moyens de ses établissements et structures de formation afin de contribuer à la qualification des ressources humaines africaines, en assurant une formation de qualité alliant encadrement théorique et application pratique sur le terrain, et répondant aux exigences des métiers et aux besoins du marché du travail".

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

4 morts et 208 blessés en 24 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort et 208 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile. Les accidents mortels ont été enregistrés dans les wilayas de Tiaret (un décès suite à une collision entre deux camions dans la commune de Sidi Abderrahmane), de Tébessa (un mort, suite au renversement d'un véhicule sur la RN 10 dans la commune de Bakaria), de Sidi Bel Abbes (un mort et 2 blessés, suite à une collision entre deux véhicules dans la commune de Sidi Khaled) et de Ain Defla (un mort et 2 blessés, suite à un carambolage entres 4 véhicules et un camion sur la RN 4, dans la commune d'El Attaf).

ED-DIWAN
Quotidien National d' Informations
Edité par EURL Société Seghir de communication
Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :
12 BD DE L'ALN / E - ORAN
BUREAU D'ALGER :
Cite bois des pins ALGER
Directrice de la publication
FATIMA-ZOHRA SEGHIR

Impression : SIA
Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger
DIFFUSION: eldjazairdoc.com
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :
www.fr.eddiwan.dz
Email :
contact@eddiwan.dz
esc.societe@gmail.com
0660 74 95 86
Service Publicité
Tel : 0770 77 03 30
FAX : 042 30 81 57

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

CONFERENCE AFRICAINE DES START-UP :

Le président de la République ordonne d'approfondir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, dimanche, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, des instructions concernant les préparatifs de la Conférence africaine des start-up, soulignant la nécessité d'approfondir et d'élargir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement, indique un communiqué du Conseil des ministres.



Dans ce cadre, le président de la République a instruit que les résultats "d'une telle manifestation ne doivent pas être en deçà des résultats réalisés lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), d'où la nécessité d'approfondir davantage les concertations en vue de préparer cet événement important pour l'économie du continent, en les élargissant au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de Cabinet de la présidence de la République". Il a aussi insisté sur l'impératif de "réunir toutes les conditions de réussite, sur les plans technique et professionnel, durant toute la durée de la Conférence, au profit de nos frères africains invités". Le président de la République a également ordonné que "la Conférence permette de renforcer et de consolider davantage le réseau africain des start-up, considéré comme un véritable moteur de dynamisation des économies des pays du continent et de l'Afrique dans son ensemble".

Le Général d'Armée Chanegriha en visite de travail et d'inspection au Commandement de la Gendarmerie nationale

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a effectué, ce lundi, une visite de travail et d'inspection au niveau du Commandement de la Gendarmerie nationale, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans la dynamique de ses visites d'inspection et de travail aux différentes composantes de l'ANP, Monsieur le Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a effectué, aujourd'hui 23 novembre 2026, une visite de travail et d'inspection au niveau du Commandement de la Gendarmerie nationale», précise la même source. A l'entame et après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-major Ali Sidane, Commandant de la Gendarmerie nationale, le Général d'Armée Chanegriha a observé un moment de recueillement à la mémoire du héros Chahid Larbi Ben M'hidi, dont le siège du Commandement de la Gendarmerie nationale porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux martyrs. Par la suite, le Général d'Armée Chanegriha a tenu une réunion d'orientation avec les cadres et les personnels, où il a prononcé une allocution, diffusée par visioconférence, à l'ensemble des unités de cette Arme, dans laquelle il a souligné que «la démarche visant à bâtir un Etat de droit, est devenu un engagement quotidien, dont s'acquittent avec professionnalisme et impartialité les institutions de l'Etat». «L'un des facteurs essentiels dans la consolidation de l'Etat de Droit, figure l'attachement ferme et constant au devoir de se soumettre tous à la loi, sans exception, comme l'a affirmé Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa supervision de la cérémonie d'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027», a-t-il rappelé. «En effet, l'Etat de Droit n'est pas un slogan que l'on brandit à chaque occasion, mais un devoir quotidien dont s'acquittent, avec professionnalisme et impartialité, les institutions de l'Etat, à leur tête la Gendarmerie nationale, qui constitue l'une des composantes essentielles de l'avant-garde qui assure la protection de l'ordre public et la préservation des droits des citoyens», a-t-il ajouté. Le Général d'Armée Chanegriha a également insisté sur l'importance d'«intensifier les efforts, en vue d'atteindre les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'Etat et faisant face aux menaces, à l'instar de la drogue, ainsi que les desseins qui tentent de porter atteinte aux subsistances du citoyen et à son pouvoir d'achat». «Ainsi, il est de votre responsabilité, en votre qualité de corps disposant des prérogatives de police judiciaire, de veiller à l'application stricte de la loi et la réglementation en vigueur à l'égard de tous, sans exception. Aucun individu, ni partie, ne saurait jouir d'une immunité, et aucune forme de dépassement à l'encontre du citoyen ne saurait être toléré, lequel représente le socle de l'Etat et de la République, et la source de légitimité de leurs pouvoirs», a-t-il insisté. «De même, il incombe au personnel de la Gendarmerie nationale de poursuivre l'intensification des efforts en vue de concrétiser les objectifs de cette démarche résolue, notamment en imposant l'autorité de l'Etat, faisant face aux tentatives des ennemis de la Patrie et des traîtres d'inonder notre pays par toutes sortes de drogues et de psychotropes et en déjouant les vils desseins qui tentent de s'en prendre aux subsistances des citoyens et à leur pourvoir d'achat», a-t-il poursuivi. Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée Chanegriha a donné aux cadres et personnels du Commandement de la Gendarmerie nationale, une série d'instructions et d'orientations portant essentiellement sur la nécessité de «faire preuve davantage de vigilance et de prudence, pour faire échouer tous les plans malveillants visant notre pays, et de prendre toutes les mesures qui s'imposent, susceptibles de garantir la sécurisation totale et globale des différentes régions du pays et de ses frontières, notamment à l'aune de la conjoncture instable que connait notre environnement régional», conclut le communiqué du MDN.

LOCALES DU 28 NOVEMBRE:

Départ des premières caravanes de bureaux de vote itinérants à partir de Tindouf

Les premières caravanes de bureaux de vote itinérants ont pris le départ ce lundi dans la wilaya de Tindouf, afin de permettre aux populations nomades d'exercer leur droit de vote dans le cadre des élections locales prévues le 28 novembre en cours. Selon la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Tindouf, cette première caravane s'est dirigée, notamment, vers El-Henk, El Hekal et Chenachene, en empruntant un itinéraire de plus de 800 kilomètres. Un total de 24 encadreurs a été mobilisé pour superviser l'opération électorale, dont deux scrutateurs, au niveau du premier bureau de vote, qui compte plus de 2.700 électeurs inscrits. La délégation de wilaya recense au total 12 bureaux de vote itinérants, dont quatre dans la commune de Tindouf et huit dans celle d'Oum Lassel, indique-t-on de même source, ajoutant que le nombre total d'encadreurs mobilisés pour cette opération s'élève à 47. Le scrutin au niveau des bureaux de vote itinérants débutera mercredi prochain, soit 72 heures avant la date officielle des élections, fixée au 28 novembre.

CONFERENCE AFRICAINE DES START-UP :

Les orientations du président de la République permettront de renforcer l'intégration continentale dans le domaine de l'innovation

Des experts économiques ont salué les instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de garantir une préparation rigoureuse de la Conférence africaine des start-up et de consacrer une approche axée sur l'atteinte de résultats concrets, ce qui contribuera au renforcement de l'intégration africaine dans les domaines de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Dans des déclarations à l'APS, plusieurs experts ont souligné l'importance de cet événement, qui permettra d'établir des partenariats économiques et technologiques entre les start-up africaines, de développer les mécanismes de financement et de favoriser les échanges d'expertises, en vue de concrétiser des projets conjoints et de renforcer l'intégration de l'écosystème de l'innovation et de l'entrepreneuriat à l'échelle du continent. Dans ce contexte, l'expert El Houari Tighersi a estimé que l'accent mis par le président de la République sur la nécessité que les résultats de cette conférence soient à la hauteur de ceux obtenus lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) traduit une volonté de faire des manifestations économiques des espaces pour la création de valeur ajoutée, et l'ouverture de véritables opportunités d'investissement et de nouveaux marchés aux entreprises africaines.

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

L'ANIE salue le respect par les candidats de la Charte d'éthique des pratiques électorales

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a salué, ce lundi à Alger, le respect par les candidats de la Charte d'éthique des pratiques électorales durant la campagne électorale pour les élections locales du 28 novembre, faisant état d'aucun dépassement enregistré au cours de cette période. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation du déroulement de la campagne électorale, le membre du bureau de l'ANIE, chargé de l'information, Mohamed Lahcen Zeghidi, a indiqué que «les candidats en lice ont fait preuve d'une grande conscience politique nationale et d'un respect de l'éthique de la campagne électorale», ajoutant que la campagne « s'est déroulée dans un climat serein et qu'aucun dépassement n'a été enregistré dans le discours politique». Il a également salué la coordination et l'esprit de coopération ayant caractérisé les partis politiques et les listes indépendantes durant la campagne électorale, soulignant que l'ANIE «était en contact permanent et direct» avec toutes les parties, afin de prendre en charge les préoccupations soulevées. Selon les chiffres présentés lors de cette conférence, quelque 239.800 activités ont été organisées à ce jour dans le cadre de la campagne électorale à travers l'ensemble des communes du pays, entre meetings populaires et rencontres de proximité. Concernant l'espace réservé aux candidats dans les médias audiovisuels publics, sous le titre «Expression directe», M. Zeghidi s'est félicité du bon déroulement de l'opération, faisant état d'«un bond qualitatif» du taux d'exploitation des unités de diffusion par rapport aux précédentes élections locales. S'agissant des bureaux itinérants, il a précisé que les premiers convois avaient pris le départ, lundi matin, depuis la wilaya de Tindouf en direction des zones reculées où sont établies les populations nomades, afin de leur permettre d'exercer leur droit de vote. Ces convois, dont le départ a été supervisé par le wali de Tindouf, accompagné du coordinateur de wilaya de l'ANIE, «sont dotés de tous les moyens nécessaires pour organiser l'opération de vote au profit des habitants des zones reculées dans les meilleures conditions», a-t-il ajouté. Le départ des convois se poursuivra progressivement à travers les différentes wilayas concernées, conformément au calendrier établi par l'ANIE, a indiqué M. Zeghidi.

ENERGIE :

M. Adjal préside une réunion consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés aux activités du secteur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, dimanche, une réunion restreinte consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers liés à la gestion du secteur et à ses différentes activités, indique un communiqué du ministère.



Cette réunion a porté sur plusieurs axes relatifs aux programmes d'action et aux projets en cours de réalisation, ainsi que sur l'évaluation de l'état d'avancement des dossiers examinés et la situation de plusieurs projets et installations relevant du secteur, outre l'examen des moyens permettant d'améliorer les performances et de renforcer la coordination entre les différents organismes et institutions concernés, précise le communiqué. cette occasion, le ministre a donné une série d'orientations et d'instructions visant à accélérer le traitement des dossiers examinés et à assurer le suivi de la mise en œuvre des programmes établis, soulignant la nécessité de respecter les délais impartis et d'atteindre les objectifs fixés, à même d'améliorer l'efficacité des performances et de répondre aux exigences du développement socio-économique, selon la même source. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du suivi continu des différentes activités du secteur, du renforcement de l'efficacité de la gestion et de l'accompagnement des projets et programmes prioritaires, conclut le communiqué.

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE :

Le ministre des Finances demande le relèvement des plafonds de paiement par carte CIB



Le ministre des Finances, Mohamed Lamine Lebbou, a instruit les responsables de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (SATIM) de prendre les dispositions nécessaires au relèvement des plafonds de paiement par carte interbancaire (CIB), au profit des particuliers et des entreprises, a indiqué hier dimanche un communiqué du ministère. Ces instructions, contenues dans une correspondance portant le numéro 3090, datée du 22 novembre 2026, s'inscrivent dans le cadre de la promotion des moyens de paiement scripturaux et de l'élargissement de l'utilisation des moyens de paiement électronique. Dans ce cadre, l'ABEF est chargée de coordonner avec les banques l'identification des plafonds actuellement en vigueur et l'élaboration d'une proposition de nouveaux plafonds, selon les catégories de clientèle et les canaux de paiement. Cette proposition devra préciser les limites applicables par opération et par période, ainsi que les modalités d'information des titulaires de cartes. Pour sa part, la SATIM est chargée, en coordination avec les banques, d'identifier et de mettre en œuvre les adaptations techniques nécessaires à l'application des nouveaux plafonds. Le ministre des Finances a demandé aux deux organismes de lui transmettre conjointement, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la correspondance, une proposition de nouveaux plafonds, accompagnée d'un calendrier de déploiement précisant les responsabilités de chaque intervenant, les étapes de mise en œuvre et les modalités de suivi.

SITP 2026:

Ouverture de la 21e édition avec 220 exposants

Inauguré lundi au Palais des expositions d'Alger, le SITP 2026 réunit 220 exposants autour des innovations et partenariats dans les infrastructures. La 21e édition du Salon international des travaux publics (SITP 2026) a été inaugurée, lundi au Palais des expositions à Alger, avec la participation de 220 exposants nationaux et étrangers. Prévue jusqu'à jeudi prochain, cette manifestation économique et professionnelle a été inaugurée par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en compagnie du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi.

Valoriser le savoir-faire national et l'innovation

Elle constitue, selon les organisateurs, un espace d'échange d'expériences, de présentation des dernières innovations et technologies dans le domaine des travaux publics et des infrastructures, ainsi que de renforcement des opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques nationaux et étrangers. Cette édition vise notamment à mettre en valeur les capacités des entreprises nationales et à faire connaître les solutions techniques et technologiques modernes susceptibles de contribuer au développement et à la modernisation des infrastructures en Algérie.

PAIEMENT ELECTRONIQUE :

180.000 TPE déployés à travers le territoire national avant le 22 janvier prochain

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a instruit les banques publiques de déployer 180.000 terminaux de paiement électronique (TPE) à travers les différentes wilayas du pays, de les installer, les activer et les mettre en service dans un délai maximal de deux mois, soit au plus tard le 22 janvier 2027, indique dimanche un communiqué du ministère. Ces instructions, contenues dans la correspondance n 3089 datée du 22 novembre courant, s'inscrivent dans le cadre de la promotion des moyens de paiement scripturaux, précise la même source, qui fait état de l'attribution d'un quota de 30.000 terminaux à chaque banque publique. Dans ce cadre, les banques publiques sont tenues de mobiliser l'ensemble de leurs réseaux d'agences pour identifier les commerçants et les prestataires de services à équiper, assurer la mise en service des terminaux et accompagner leurs utilisateurs, souligne la correspondance. Par ailleurs, l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a été chargée, en coordination avec les banques, de répartir l'objectif global et d'établir un calendrier de déploiement par banque et par wilaya. La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité (DGTC) du ministère assurera quant à elle le suivi hebdomadaire de l'opération, chaque banque devant lui transmettre un état d'avancement, avec copie adressée à l'ABEF, précisant, par wilaya, le nombre de TPE mis en service au cours de la semaine et en cumul, les écarts par rapport au calendrier, ainsi que les mesures correctives engagées. Les banques œuvreront également, en coordination avec l'ABEF, à la mise en œuvre d'un plan de communication commun pour sensibiliser les commerçants, les prestataires de services et le grand public à l'usage des moyens de paiement scripturaux. Les banques relaieront cette campagne dans leurs agences et sur leurs canaux de communication, afin de promouvoir l'acceptation et l'utilisation du paiement électronique. Le ministre des Finances a demandé aux responsables concernés de veiller personnellement à l'exécution de ces instructions et au respect de l'échéance fixée, lit-on dans la correspondance.

Etablir un échéancier national

L'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), en coordination avec les banques, devra répartir l'objectif et établir un calendrier de déploiement par établissement et par wilaya. Le ministère suivra l'opération chaque semaine. Chaque banque devra transmettre un bilan indiquant le nombre de terminaux mis en service pendant la semaine et le total par wilaya, ainsi que les éventuels retards par rapport au calendrier et les mesures correctives prévues.

PÉTROLE :

Le Brent dépasse les 92 dollars le baril

Les cours du pétrole ont reculé ce lundi matin, dans un contexte marqué par les inquiétudes concernant la capacité du secteur de l'intelligence artificielle à soutenir la croissance économique. Les contrats à terme sur le Brent ont cédé 28 cents, soit 0,30 %, pour s'établir à 92,29 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont baissé de 0,18 %, soit 15 cents, pour atteindre 83,26 dollars le baril.

SIDI BEL-ABBES / LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Mobilisation de tous les moyens techniques nécessaires pour assurer le bon déroulement du scrutin

La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) de Sidi Bel-Abbes a mobilisé tous les moyens techniques nécessaires, afin d'assurer le bon déroulement de l'opération de vote à travers la wilaya, dans le cadre des élections locales du 28 novembre, a indiqué, dimanche, le coordinateur de wilaya de l'Autorité, Aïssa Taïbi.



Dans ce cadre, les salles d'opérations liées au déroulement des élections ont été dotées d'équipements informatiques "aux spécifications techniques élevées", permettant aux gestionnaires de ces salles d'exploiter les applications et les plateformes numériques mises à leur disposition avec "efficacité et efficience", selon le même responsable. Ces équipements permettront de faciliter et d'accélérer les opérations de saisie et de traitement des données électorales, ainsi que la numérisation des documents, tout en garantissant la rapidité du flux de données sur le réseau le jour du scrutin. M. Taïbi a souligné la participation de la délégation de wilaya au programme de formation périodique organisé par l'ANIE par visioconférence, à raison de deux jours par semaine. Ces rencontres, supervisées par l'Autorité, permettent de fournir les orientations et les instructions nécessaires, de renforcer la coordination entre les différentes structures, ainsi que d'unifier les méthodes de travail et d'accompagner les agents et les responsables locaux dans l'exécution des tâches liées au processus électoral.

LAGHOUAT / LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Hassani Cherif appelle les citoyens à exercer leur droit électoral et à participer en force au scrutin



Le président du Mouvement pour la société de la paix, Abdelali Hassani Cherif, a appelé, dimanche depuis la wilaya de Laghouat, les citoyens à exercer leur droit électoral pour le choix de leurs représentants aux Assemblées populaires communales et de wilaya (APC-APW). Animant un meeting populaire à l'Institut régional de formation musicale, dans le cadre de la campagne électorale pour les locales du 28 novembre courant, M. Hassani Cherif a souligné la nécessité pour les citoyens d'exercer leur droit électoral, afin de choisir leurs représentants par la voie des urnes, qui leur permet d'exprimer leurs aspirations et de contribuer à la prise de décision au niveau local. Il a, en outre, estimé que les élections locales constituent "une étape fondamentale dans le processus de participation politique", compte tenu de l'importance des Assemblées locales élues dans la gestion des affaires publiques. Et d'ajouter que le MSP s'est appuyé, dans le choix de ses candidats à cette échéance, "sur la base militante, sans intervention de la direction centrale". M. Hassani Cherif doit animer un autre meeting, cet après-midi, au Centre culturel islamique de Bouhraoua, dans la wilaya de Ghardaïa.

TIZI-OUZOU / LOCALES DU 28 NOVEMBRE :

Tout est fin prêt pour la tenue du scrutin

Tout est fin prêt dans la wilaya de Tizi-Ouzou sur les plans matériel, logistique et humain pour assurer le bon déroulement des élections locales du 28 novembre, a-t-on appris dimanche auprès de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). "A quelques jours du rendez-vous électoral, l'ensemble des moyens nécessaires a été mobilisé afin de garantir la réussite du ce scrutin", a indiqué le délégué de wilaya de l'ANIE, Djemai Nouiouat, soulignant que "le dispositif arrêté vise à permettre aux citoyens d'accomplir leur devoir électoral dans les meilleures conditions d'organisation et d'accueil". En matière d'encadrement, 24.467 encadreurs ont été mobilisés pour superviser et animer le scrutin à travers les 703 centres de vote et 1.776 bureaux de vote répartis sur les 67 communes de la wilaya, ajouté M. Nouiouat. Concernant la campagne électorale qui prendra fin mardi à minuit, le délégué de wilaya de l'ANIE a indiqué qu'elle se déroule dans de bonnes conditions, rappelant que l'Autorité a mis à la disposition des candidats 847 sites d'affichage officiels, aménagés et numérotés, ainsi que plus de 420 infrastructures publiques pour la tenue des meetings électoraux afin d'assurer une équité d'accès et de visibilité à l'ensemble des listes en lice. Pour ce scrutin, 222 listes sont en compétition pour le renouvellement des 67 Assemblées populaires communales (APC), tandis que huit listes (cinq présentées par des partis politiques et trois indépendantes) briguent les sièges de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), rappelle-t-on.

CONSTANTINE :

Ouverture d'un club scientifique de géologie (sciences de la terre)

Un club scientifique de géologie (sciences de la terre), a été ouvert à l'université Frères Mentouri, (Constantine1), a-t-on appris dimanche auprès d'un responsable de cet établissement d'enseignement supérieur. Les activités de ce club ont été lancées officiellement le début du mois de novembre, à la faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, sous l'égide de la sous- direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de cette université, a précisé à l'APS le doyen de cette faculté, Dr Belkacem Bitat. Cet espace de rencontres scientifiques, pédagogiques et de loisirs est dédié aux étudiants de cette spécialité pour partager, apprendre et explorer le monde fascinant de la terre, tout en contribuant à la promotion des recherches scientifiques spécialisées dans ce domaine, a souligné la même source. Encourager les initiatives estudiantines, offrir un espace de découverte, d'échange et de passion pour les sciences de la terre et organiser des expositions, des sorties sur le terrain, et des journées scientifiques liées à divers thèmes en relation avec la géographie, la topographie et la gestion des villes, sont les objectifs de ce club, a indiqué de son côté son président, Charaf Chenafi. Il sera procédé également, a-t-il encore ajouté, à l'organisation d'ateliers de formation autour des géosciences et les risques naturels, face aux changements climatiques et cela afin d'enrichir les idées et les connaissances des étudiants de divers niveaux (licence- master-doctorat). Au programme tracé par les membres de ce club, actuellement au nombre de 22 éléments, figure l'organisation d'autre part, des rencontres de sensibilisation et d'orientation liées à l'entrepreneuriat, en exécution de la convention signée entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de l'économie de la connaissance, des Start-up et des micro-entreprises, au profit des étudiants de fin de cycle et des diplômés porteurs de projets, a –t-il précisé. La faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire de l'université Constantine 1 compte 3 départements regroupant 876 étudiants dont 17 étrangers et de 10 laboratoires pédagogiques et de recherches scientifiques dont l'ensemble est encadré par 72 enseignants en plus de 5 salles d'informatique et une bibliothèque, a-t-on noté.

TIPASA :

Réalisation d'une nouvelle promenade maritime

Damous dispose d'une nouvelle promenade maritime, tandis que la wilaya de Tipasa poursuit les études d'aménagement de ses façades littorales. La commune côtière de Damous, située à l'extrême ouest de la wilaya de Tipasa, vient de bénéficier d'une nouvelle infrastructure urbaine à la hauteur de son potentiel touristique et des attentes de sa population. Un projet qui fait désormais office de vitrine face à la mer.

Une promenade maritime requalifiée à Damous

Ce projet, tant attendu par les habitants et les touristes, a consisté en une multitude d'actions, sous-tendant la requalification urbaine et paysagère de la promenade maritime de la commune en question. Cette allée s'étend, en effet, le long du littoral depuis la plage centrale « La Cave » jusqu'à la plage du Phare (plage d'El Bordj). Un aménagement moderne, structuré par une vaste allée piétonne continue revêtue d'un pavage autobloquant rectangulaire aux nuances de gris et de beige, un matériau durable et résistant aux agressions du milieu marin. Le long de cette corniche, le mobilier urbain se caractérise par l'alignement de pergolas contemporaines composées de piliers massifs en béton blanc et d'une toiture en poutres de bois horizontales, sous lesquelles sont installés des bancs publics rectangulaires invitant à la détente face à la mer. Aussi, l'espace est rythmé par un éclairage public au design stylisé et la plantation de palmiers adaptés aux embruns, installés dans des fosses d'arbres circulaires directement intégrées et découpées dans le pavage. Enfin, la délimitation et la sécurisation du front de mer s'adaptent à la topographie du terrain à travers deux solutions distinctes. Sur certaines portions, un garde-corps métallique noir et ajouré préserve une visibilité totale sur l'horizon, tandis que sur d'autres secteurs, plus surélevés, un muret parapet en maçonnerie de pierres apparentes sert à la fois de barrière de protection pour les piétons et de structure de soutènement pour retenir le remblai face à la plage.

Un plan pour les façades maritimes de la wilaya

La nouvelle promenade de Damous s'inscrit notamment dans une dynamique globale visant à consolider l'attractivité touristique de la côte de la wilaya. Déjà en janvier 2026, un bureau d'études chargé par la Direction locale de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC) a soumis, lors d'une réunion du conseil de l'exécutif de la wilaya, une étude d'aménagement des façades maritimes des villes côtières de Tipasa en vue de les transformer en des pôles touristiques. Une première projection qui, depuis, a évolué et se matérialise par l'élaboration d'études d'aménagement qui promettent, une fois concrétisées, d'offrir à Tipasa ainsi qu'à ses hôtes de belles jonctions entre terre et mer.

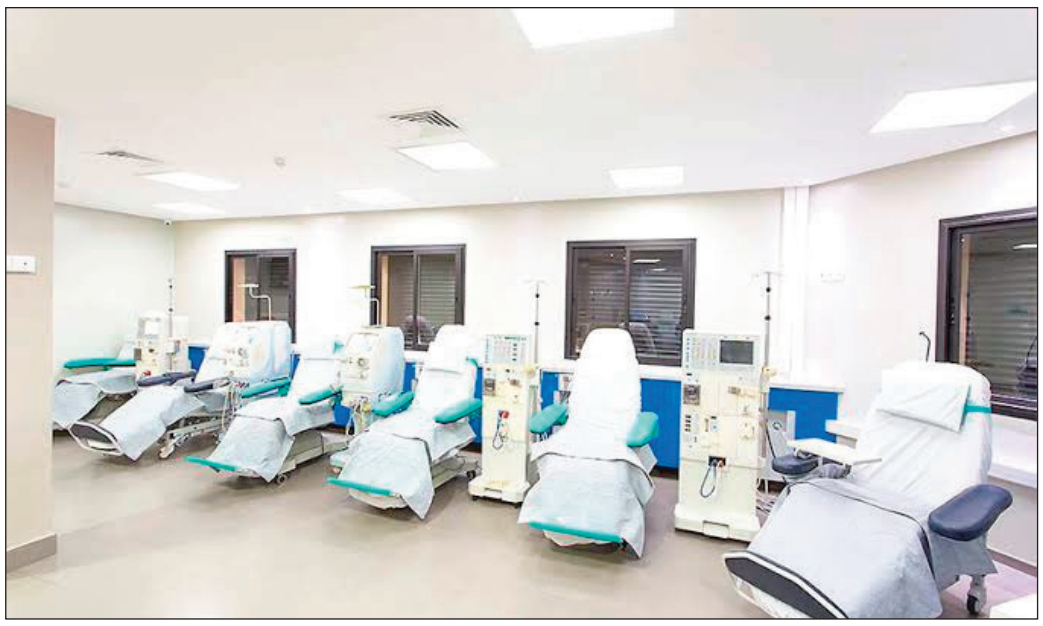
Un front de mer sur 2 niveaux

Dans cet ordre d'idées, le wali de Tipasa, Mohamed Amine Ben Chaoulia, s'est réuni dernièrement avec les chefs de daïra de Bou-Ismaïl et Tipasa afin de faire le point sur l'état d'avancement des études d'aménagement et de modernisation du front de mer de la ville de Bou-Ismaïl, celles de l'entrée est de la ville du chef-lieu de wilaya ainsi que les accès de la plage Chenoua. Au terme des exposés, Mohamed Amine Ben Chaoulia a donné des instructions afin de préparer les cahiers des charges inhérents à ces trois projets et l'achèvement des études, tout en lançant les procédures administratives afin d'installer les chantiers respectifs dans les meilleurs délais.

M'SILA :

Nouveaux équipements de dialyse pour 3 Etablissements publics hospitaliers

Pas moins de 13 équipements de dialyse ont été remis, dimanche, à 3 Etablissements publics hospitaliers (EPH) de la wilaya de M'sila au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Nedjm Eddine Tiar, au siège de la wilaya.



Parmi ces équipements, huit (8) ont été remis à l'EPH Zahraoui, au chef-lieu de wilaya, trois (3) à l'EPH Rezig-Bachir de Boussaâda, et 2 à l'EPH de la commune de Ben Srour. Le wali, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que les 13 équipements de dialyse, fruit d'un investissement public de 35 millions de dinars puisés du budget de la wilaya, "représentent un atout important pour le secteur de la santé, dès lors qu'ils renforcent les capacités de prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale, réduisent la pression sur les autres centres de dialyse et évitent aux malades d'avoir à se déplacer sur de longues distances". Le chef de l'exécutif local a souligné que cette opération "s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour améliorer la qualité des services de santé et à garantir une répartition équitable des moyens médicaux à travers les différentes régions". De son côté, le directeur de la santé et de la population (DSP), Rabie Mezhoud, a estimé que cette opération améliorera les conditions de prise en charge des patients, augmentera la capacité d'accueil des services de dialyse et permettra d'effectuer un plus grand nombre de séances d'hémodialyse. Cela permettra également, a-t-il ajouté, de mieux répondre aux besoins croissants de cette catégorie de patients et de réduire les charges supportées par les familles des malades en matière de transport. BECHAR - Le marketing digital, le commerce électronique et l'entrepreneuriat numérique ont été au centre d'une journée de formation organisée à Bechar par la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), ont indiqué dimanche les organisateurs. Le coup d'envoi de cette formation, tenue samedi au siège de l'ODEJ, a été donné le directeur de la DJS, Mohamed Khenachi, et la directrice de l'ODEJ, Naouel Abidi. La formation vise à renforcer les compétences numériques des jeunes et à leur fournir les connaissances et les outils nécessaires pour tirer profit des opportunités offertes par l'économie numérique, notamment dans les domaines du commerce électronique, du travail indépendant et de la création de projets numériques, précise la même source. Organisée en coordination avec l'association "Media Growth" et le club "Mosaïque", l'initiative a été marquée par la tnue d'une série d'ateliers consacrés aux fondamentaux du marketing digital, aux mécanismes de vente en ligne, à la relation avec les clients et à l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi qu'à l'entrepreneuriat numérique et aux opportunités de concrétiser des idées en projets économiques. Un atelier dédié à la création de contenu numérique a également été organisé, axé notamment sur les techniques de réalisation de vidéos promotionnelles, de prise de vue et de montage à l'aide du téléphone portable. La manifestation a également donné lieu à des expositions de projets et de produits créatifs dans les domaines de la confection de fleurs et de cadeaux, de chocolats, de savons ainsi que de produits de soins capillaires et corporels.

GRIPPE SAISONNIERE:

Activation du dispositif de prise en charge des formes compliquées

Le dispositif de surveillance et de prise en charge des formes compliquées de la grippe saisonnière est activé depuis plus d'une semaine. Le mécanisme prévoit notamment la réservation de lits dans plusieurs services hospitaliers, le renforcement de la surveillance des cas hospitalisés et la poursuite de la campagne de vaccination. La prise en charge des formes compliquées de la grippe saisonnière fait l'objet d'un protocole spécifique que le ministère de la Santé a demandé de réactiver à partir du 15 novembre 2026.

Un programme national de prévention et de lutte contre la grippe saisonnière pour la période 2026-2027

Ce protocole spécifique s'inscrit dans le cadre du programme national de prévention et de lutte contre la grippe saisonnière pour la période 2026-2027. La Direction générale de la prévention et de la promotion de la santé a appelé les directeurs de la santé et de la population ainsi que les responsables des établissements de santé publics et privés à mettre en œuvre les mesures prévues et à maintenir le dispositif opérationnel durant toute la saison automno-hivernale. Au centre des dispositions figure la mobilisation de capacités d'hospitalisation dédiées aux patients présentant des formes compliquées de la grippe. Le ministère prévoit, à cet effet, deux lits au niveau de chaque service de pneumologie, de maladies infectieuses et de médecine interne, ainsi que deux lits dans chaque service de pédiatrie. Un lit devra également être réservé dans chaque service de réanimation et deux lits au niveau des services de maternité.

Prise en charge rapide des cas signalés

Au volet de la surveillance épidémiologique, la tutelle préconise la réactivation du dispositif de prise en charge conformément à l'instruction n° 16 du 21 janvier 2004. Ce dernier repose notamment sur l'hospitalisation et la prise en charge rapide des cas signalés, ainsi que sur le prélèvement d'échantillons destinés aux analyses virologiques. Les prélèvements doivent être effectués selon les modalités définies dans la fiche technique prévue par cette instruction, puis transmis au Centre national de référence de la grippe, à l'Institut Pasteur d'Algérie, à Sidi Fredj. Chaque échantillon doit être accompagné d'une fiche de prélèvement dûment renseignée. La déclaration des cas ayant nécessité une hospitalisation figure également parmi les mesures exigées.

Surveillance renforcée des cas hospitalisés

En parallèle du renforcement des capacités hospitalières et de la surveillance des cas compliqués, le ministère insiste sur la nécessité de maintenir opérationnel le dispositif d'organisation de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière. La tutelle appelle également à intensifier les actions de sensibilisation en direction des catégories prioritaires, à faciliter l'accès aux centres de vaccination et à rappeler l'importance des gestes préventifs, notamment le lavage régulier des mains et le respect des règles d'hygiène. Le ministère entend ainsi renforcer la préparation des structures de santé et assurer une réponse adaptée aux formes compliquées de la grippe saisonnière, en privilégiant la rapidité de la prise en charge, la surveillance des cas hospitalisés et la prévention durant toute la saison 2026-2027.

Le ministre de la Santé reçoit le coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger



Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a reçu, hier dimanche, le coordinateur du Haut conseil de la communauté scientifique nationale à l'étranger, le professeur Elias Zerhouni, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre s'est déroulée en présence du président de l'Instance nationale de promotion de la santé et de développement de la recherche scientifique, M. Mustapha Khiati, ainsi que des membres de la commission sectorielle permanente de la recherche scientifique et du développement technologique, présidée par M. Nabil Oufane. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des consultations et des échanges de vues sur les perspectives de développement du système national de santé, ainsi que du renforcement de la coopération avec les compétences scientifiques nationales établies à l'étranger, afin de tirer profit de leurs expertises et de leurs expériences internationales pour accompagner le processus de réformes et de modernisation que connaît le secteur. En ouverture de la rencontre, M. Aït Messaoudene a souligné l'importance de valoriser les compétences nationales et de mobiliser leurs connaissances et leurs capacités scientifiques au service des efforts visant à moderniser le système national de santé et à améliorer ses performances. Il a également mis en avant « la volonté du ministère de la Santé de consolider les synergies entre la recherche scientifique, le développement technologique et la pratique médicale », afin de soutenir la modernisation du système de santé, d'améliorer la qualité des prestations sanitaires et de renforcer la prise en charge des citoyens. À cette occasion, le ministre a présenté la feuille de route adoptée par son département pour développer le secteur, laquelle repose sur plusieurs axes, notamment la numérisation, la modernisation des méthodes de gestion et l'amélioration de la prise en charge des patients. Dans ce contexte, il a affirmé que le projet du dossier médical électronique du patient avait atteint un stade avancé et se trouvait dans sa phase finale. Ce dispositif devrait permettre d'améliorer le suivi du parcours thérapeutique des patients, de faciliter les échanges d'informations médicales et d'assurer leur fluidité entre les différents établissements de santé, précise la même source. Le développement des services de télémédecine a également constitué un autre axe des discussions. Cette solution moderne est considérée comme un moyen de rapprocher les services de santé des citoyens et d'élargir leur accès aux soins, notamment dans les régions éloignées. Le ministre a également abordé la question des équipements médicaux et du développement des plateformes dédiées, soulignant la nécessité de « renforcer la coordination et la complémentarité entre les secteurs public et privé dans ce domaine ». De son côté, le professeur Elias Zerhouni a exprimé sa disponibilité à accompagner le ministère de la Santé dans la mise en œuvre des politiques et des plans élaborés, en mettant son expertise et son expérience scientifique et professionnelle au service des projets visant à développer le système national de santé. Son accompagnement portera notamment sur la numérisation, l'innovation, la recherche scientifique, le transfert des technologies avancées ainsi que le développement d'applications de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, conclut le communiqué.

RD CONGO:

Le chef de l'OMS lance un appel à la paix en Ituri, frappée par Ebola

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a lancé un appel à la paix en Ituri, province de République démocratique du Congo la plus durement touchée par l'épidémie d'Ebola, où des combats menacent les soignants. Tedros Adhanom Ghebreyesus a déclaré dimanche que la fréquence des attaques dans l'est de RDC avait augmenté depuis fin octobre, avec un impact grave sur la riposte à l'épidémie, qui a fait près de 5.700 morts. "De violents combats se poursuivent depuis hier (samedi) dans les environs d'un hôpital en Ituri - dans une zone proche de l'endroit où la flambée d'Ebola est apparue pour la première fois", a expliqué le chef de l'agence sanitaire de l'ONU. Il a indiqué que pour sauver leurs vies, des membres du personnel soignant sont réfugiés depuis plus de 24 heures dans une salle de maternité de l'établissement. "La situation a perturbé le fonctionnement de l'hôpital ainsi que l'ensemble de la riposte à Ebola, exposant gravement les patients, les familles et les agents de santé", selon Tedros Adhanom Ghebreyesus. L'OMS essaie d'organiser une évacuation de l'équipe médicale de façon sécurisée et appelle à ce que "les installations de l'hôpital, le personnel et les patients soient protégés", a ajouté M. Tedros, soulignant que "le meilleur des remèdes, c'est la paix". Un total de 5.678 décès sur 11.613 cas ont été confirmés dans ce qui est devenu la pire épidémie d'Ebola jamais enregistrée dans le vaste pays d'Afrique centrale, selon l'OMS. Le virus s'est propagé dans de larges portions de l'est et du nord-est de la RDC, des régions en proie à la violence depuis plus de 30 ans. Dans un point de situation samedi, l'OMS rapportait que si certaines zones avaient enregistré une légère baisse du nombre de cas, "une transmission persistante et d'un niveau élevé se poursuit globalement dans le pays". L'Ituri (nord-est) et le Nord-Kivu (est) restent les provinces congolaises les plus touchées. La forte proportion de décès survenant en dehors des centres de traitement dédiés, en particulier chez les jeunes enfants, "continue de mettre en lumière les difficultés liées au repérage précoce des cas et à l'accès rapide à des soins appropriés", a déploré l'OMS. M. Tedros a rappelé que la flambée actuelle d'Ebola demeure une urgence de santé publique de portée internationale.

Le président de la République salue le travail accompli dans le cadre du Plan national d'adaptation aux changements climatiques



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, le travail accompli dans le cadre du Plan national d'adaptation aux changements climatiques, en instruisant de tirer parti des expériences scientifiques étrangères en matière de culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées, indique un communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a "salué le travail accompli par la ministre du secteur dans ce plan important, le considérant comme une contribution appréciable aux efforts de l'Etat en matière de protection de l'environnement contre les changements climatiques", précise la même source. Il a également enjoint à la ministre du secteur de "tirer parti des expériences scientifiques étrangères relatives à la culture de plantes capables d'absorber les métaux lourds dans les zones polluées". Le président de la République a insisté, dans ce contexte, sur "la nécessité de coordonner avec le ministère de l'Agriculture concernant les espèces végétales utilisées dans ces opérations environnementales sensibles".

COP31:
Guterres appelle à maintenir la mobilisation pour la justice climatique



Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé la société civile, les jeunes, les peuples autochtones, les scientifiques et les communautés les plus exposées aux effets des changements climatiques à maintenir leur mobilisation et à poursuivre leurs efforts en faveur de la justice climatique, au lendemain de la clôture de la 31e Conférence des Nations unies sur le climat (COP31). Dans un message publié à l'issue de cette conférence, tenue à Antalya (Turquie), M. Guterres a exhorté ces acteurs à "continuer à diffuser les faits", à "réclamer davantage d'actions climatiques" et à "maintenir la pression sur les gouvernements et les entreprises afin qu'ils rendent compte de leurs engagements et de leurs actes". "Ne relâchez jamais vos efforts dans la lutte pour la justice climatique", a-t-il insisté, assurant qu'il resterait aux côtés de ces acteurs "à chaque étape de ce combat". Cet appel intervient dans un contexte marqué par l'absence de consensus sur un document politique global à l'issue de la COP31, une issue que le chef de l'ONU a qualifiée de "profondément décevante", tout en partageant la frustration de ceux qui attendaient des gouvernements des réponses à la hauteur de l'urgence climatique. M. Guterres a toutefois souligné que cet échec des négociations ne changeait rien aux réalités scientifiques ni à l'urgence d'agir, alors que les températures continuent de battre des records et que les phénomènes climatiques extrêmes s'intensifient. Il a également appelé les principaux pays émetteurs à prendre la tête des efforts de réduction des émissions, les pays développés à honorer leurs engagements en matière de financement climatique et l'ensemble des Etats à contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique. Pour le secrétaire général de l'ONU, la lutte contre la crise climatique doit désormais se traduire par des mesures concrètes au-delà des négociations internationales, notamment la réduction de la dépendance aux combustibles fossiles, le développement des énergies propres et le renforcement du soutien aux pays et aux populations les plus vulnérables.

L'ETUSA lance son club sportif amateur avec cinq disciplines

L'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a lancé, jeudi, son club sportif amateur, baptisé "Union sportive ETUSA", avec cinq disciplines sportives, suivie de la tenue de son assemblée générale extraordinaire, a indiqué l'entreprise dans un communiqué. Cette initiative vise à promouvoir la pratique sportive et à renforcer les liens sociaux et professionnels entre les travailleurs de l'établissement, précise la même source. Les travaux de l'assemblée générale extraordinaire ont notamment été consacrés à l'élection des présidents des différentes sections sportives et à la finalisation de la structuration organisationnelle du club, ainsi qu'à l'examen des perspectives de développement de ses activités et de l'élargissement des possibilités de pratique sportive au profit des employés. Le nouveau club compte cinq sections, à savoir le football, le judo, le Vovinam Viet Vo Dao, la natation et la pétanque, permettant ainsi de diversifier les disciplines proposées et d'offrir aux travailleurs la possibilité de pratiquer différentes activités sportives. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ETUSA visant à soutenir le sport, à détecter de nouveaux talents et à renforcer les valeurs d'appartenance, de solidarité et de travail collectif au sein de l'établissement, tout en faisant de l'activité sportive un espace de communication, de complémentarité et d'épanouissement.



L'Université d'Oran 2 signe une convention de coopération avec l'Université indonésienne Sebelas Maret

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Ben Ahmed" a signé récemment une convention de coopération avec l'Université indonésienne Sebelas Maret, visant à renforcer les échanges et à développer les partenariats entre les deux établissements dans plusieurs domaines, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution universitaire.

La convention a été signée par le recteur de l'Université d'Oran 2, le professeur Ahmed Chaalal, et son homologue de l'Université Sebelas Maret, le professeur Hartono Si. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'établissement algérien visant à renforcer sa coopération universitaire à l'échelle internationale, a précisé la même source.

Cet accord porte notamment sur le développement des échanges dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et des activités académiques. Il prévoit également le renforcement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel administratif, ainsi que l'échange d'informations et de publications scientifiques entre les deux institutions.

Les deux universités envisagent, en outre, de mener des projets de recherche conjoints et d'organiser des conférences, des séminaires et des ateliers scientifiques.

La coopération sera également étendue aux laboratoires de langues des deux établissements, dans la perspective de promouvoir les échanges et de développer des initiatives communes dans le domaine de l'enseignement des langues, a-t-on souligné.

ILES GALAPAGOS (EQUATEUR) :
Inondations et évacuations après des pluies intenses générées par El Nio

En barques, à la nage ou dans l'eau jusqu'à la taille, les habitants des îles Galapagos sauvent ce qu'ils peuvent des inondations, qui ont entraîné l'évacuation d'au moins cent personnes samedi dans l'archipel équatorien.

A la suite de pluies torrentielles liées au phénomène météorologique El Niño, le service local de secours a indiqué sur les réseaux sociaux que 100 personnes ont été évacuées sur l'île Santa Cruz, la plus peuplée de l'archipel.

Il a publié des images d'une distribution de vivres et de soins médicaux. En octobre, des inondations similaires ont fait un mort et des milliers de sinistrés dans cet archipel, situé à environ 1.000 km des côtes de l'Equateur et qui compte quelque 28.500 habitants, répartis sur quatre de ses nombreuses îles.

Selon les experts, l'épisode actuel d'El Niño devrait être l'un des plus intenses enregistrés à ce jour.

Depuis le 29 août, date à laquelle l'Equateur a déclaré l'état d'urgence en raison de ce phénomène, le Secrétariat national à la gestion des risques a recensé 14 morts et plus de 77.500 sinistrés.

Les Galapagos, archipel d'origine volcanique, sont une réserve de la biosphère et un laboratoire naturel pour la recherche sur des espèces de flore et de faune uniques au monde.

ES SETIF :

Rabah Abbaci remplace Nabil Kebaïli à la tête du club

La Sonelgaz, entreprise publique propriétaire de l'Entente Sportive de Sétif, a annoncé ce dimanche la nomination du dirigeant Rabah Abbaci en tant que nouveau président du club, en remplacement de Nabil Kebaïli, appelé à d'autres fonctions. « Ce changement administratif a été décidé avec l'espoir de donner un nouveau souffle à l'équipe seniors, qui tarde à prendre son envol et qui peine à obtenir les résultats espérés par les supporters, et ce, en dépit des gros efforts consentis jusqu'ici par la direction », a expliqué la Sonelgaz dans un communiqué. « Nous appelons la grande famille sétifienne à rester unie derrière son équipe et à lui apporter le soutien nécessaire, pour qu'elle puisse prendre un nouveau départ », a-t-elle ajouté, en promettant qu'elle mettra « tous les moyens nécessaires » dans cette quête. Après neuf journées de championnat, l'ESS n'est que 10e au classement général de la Ligue 1 Mobilis, avec 10 points, soit avec dix longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS Kabylie (20 pts). Un parcours mitigé et loin de répondre aux objectifs qu'elle s'était fixés en début de saison.

POWERLIFTING:

Un record du monde pour Nouari



Nouari Aymen Ibrahim El Khalil a une nouvelle fois honoré les couleurs algériennes en powerlifting. Nouari, l'un des douze meilleurs athlètes de la force athlétique a réussi à pulvériser le record du monde au soulevé de terre (Deadlift), avec une barre de 381 kg, au terme d'une confrontation intense face à l'élite mondiale du powerlifting.

Un travail de longue haleine

Un nouvel exploit avec lequel Nouari a représenté dignement l'Algérie, ainsi que les pays arabe et africains. Cette performance démontre le bon niveau technique et physique de nos champions ainsi que de leurs capacités à rivaliser avec les plus grands athlètes mondiaux et à faire rayonner les couleurs nationales dans les plus grandes compétitions internationales. Cette réussite n'était pas possible sans l'apport et le travail de longue haleine fait par l'entraîneur et sélectionneur national, Tayeb Mourad. Toujours disponible, il a assuré l'accompagnement et l'encadrement du champion depuis ses débuts. Pour encourager Nouari, le président et des membres de la Fédération Algérienne de Culturisme, de Fitness et de Force Athlétique, ont adressé leurs chaleureuses félicitations ainsi que leurs sincères marques de reconnaissance et de fierté au champion international Nouari Aymen Ibrahim El Khalil, à l'occasion de sa brillante participation à la compétition mondiale Sheffield SBD de Force Athlétique (Powerlifting).

PETANQUE:

Exploit historique pour Nebib

Abdelhaï Nebib offre à l'Algérie sa première médaille dans l'épreuve du tir de précision, dans l'histoire de ses participations aux Championnats du monde de pétanque.



Une performance qui constitue un moment fort pour la pétanque algérienne et qui vient récompenser le parcours remarquable de Nebib qui a décroché la médaille d'argent lors de la compétition se déroulant actuellement dans la ville thaïlandaise de Khon Kaen, après sa défaite en finale face au représentant du pays hôte.

Nebib en tête du classement africain

Malgré ce revers lors de l'ultime confrontation, Nebib a réussi à décrocher une place sur le podium grâce à des prestations solides et régulières tout au long de son parcours. Nebib a, en effet, réalisé un parcours remarquable dès la phase des qualifications. Il a terminé en tête du classement africain avec un total de 48 points, se classant également deuxième au niveau mondial. Une performance qui témoigne de son niveau de préparation et de sa capacité à rivaliser avec les meilleurs spécialistes de la discipline. Ce résultat lui a permis de se qualifier directement pour les phases éliminatoires et de poursuivre son aventure dans cette épreuve. Le représentant algérien a ensuite confirmé ses bonnes dispositions en demi-finale, en s'imposant face à son adversaire danois sur le score de 44 à 40. Une victoire importante qui lui a ouvert les portes de la finale et lui a permis, du même coup, d'assurer à l'Algérie sa première médaille mondiale dans cette spécialité. Lors de la finale, Nebib s'est toutefois incliné face au Thaïlandais Ratchata Khamdi sur le score de 45 à 35, se contentant ainsi de la médaille d'argent. Cette deuxième place constitue néanmoins un résultat historique pour la sélection nationale et une satisfaction pour la délégation algérienne présente à ce rendez-vous mondial.

2 arbitres algériens aux championnats du monde

Les compétitions du Championnat du monde en Thaïlande se poursuivront jusqu'au 24 novembre prochain, avec une attention particulière portée à l'épreuve du triplette, dont les rencontres débutent ce dimanche. Cette 52e édition, organisée sous l'égide de la Fédération internationale de pétanque et jeu provençal, réunit 48 pays. Sous la conduite de l'entraîneur national Yazid Triaki, la délégation algérienne est composée d'Oussama Azizi, Abderrahmane Bayram, Mohamed Sidi Moussa et Abdelhaï Nebib. Les représentants nationaux ambitionnent de franchir le cap des qualifications afin d'accéder au tableau final et de concourir pour une place sur le podium. Outre sa participation aux différentes épreuves, l'Algérie est également représentée lors de ce rendez-vous mondial de Khon Kaen par deux arbitres, Idriss Yahiaoui et Ben Slimane Djamel.

BASKET-BALL:

Algérie-Libye en avril prochain



La qualification à la compétition intermédiaire africaine de basket-ball, à savoir l'Afro CAN 2027 pour la zone 1, se limitera finalement à deux équipes: l'Algérie et la Libye. Selon le directeur technique national de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), Salah Eddine Fillali, ça va se jouer à la différence de points. «Il y aura deux alternatives : la première consiste à jouer les matches aller et retour en Algérie et en Libye, alors que la seconde consiste à programmer les deux rencontres en Algérie. Les rendez-vous en question auront lieu en avril prochain. Après, la phase finale se déroulera en été prochain», a-t-il précisé.

Possibilité de choisir un ou deux joueurs évoluant à l'étranger

Créée par la FIBA Afrique pour permettre aux joueurs locaux des championnats africains d'avoir de la compétition, l'Afro CAN pourrait avoir un nombre limité de joueurs professionnels dans chaque équipe. «Au vu des manques dans certaines sélections, il y a une éventualité de choisir un ou deux joueurs évoluant à l'étranger. Cependant, l'instance africaine n'a pas encore tranché la question», a souligné Salah Eddine Fillali. Depuis la consécration arabe des nations en 2025 sous la coupe de Ali Bouziane, le cinq national a été mis sur rails après moins de deux mois de travail. Une progression qui constitue un déclic pour le basket-ball algérien. «Nous sommes sur une bonne courbe. Avec la continuité, nous arriverons à atteindre tous nos objectifs, dont la participation régulière aux différentes échéances africaines», a-t-il commenté.

Stage de préparation en Tunisie pour les Verts

Concernant les deux prochains stages de l'équipe nationale, le premier est prévu à partir de demain, et ce, jusqu'au 30 du même mois à l'école Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger (ESHRA). Le second regroupement se tiendra du 30 novembre au 8 décembre en Tunisie. Durant la fenêtre FIBA, le driver national Bouziane pourra travailler avec un groupe au complet. Ce regroupement sera ponctué par trois matches amicaux. A ce titre, le DTN dira : «C'est très difficile de trouver des sparring-partners durant cette période. De ce fait, nous avons choisis d'affronter les trois meilleurs clubs du championnat Tunisien. Il y a des contacts ininterrompus avec des fédérations africaines pour des matches face à des sélections. L'idéal sera de programmer deux à trois rencontres avant d'affronter la Libye.» Pour rappel, le cinq national a été classé 23e au dernier classement, vu notamment son absence sur la scène depuis onze ans.

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE (PRÉPARATION) :

Benstiti convoque 25 joueuses pour la double confrontation amicale face au Nigeria (FAF)



Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Farid Benstiti a retenu 25 joueuses pour le stage prévu du 24 novembre au 5 décembre 2026 au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, avec au programme une double confrontation amicale face au Nigeria, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), dimanche dans un communiqué. La première rencontre se jouera le lundi 30 novembre au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), alors que la seconde est fixée au vendredi 4 décembre au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00). Les coéquipières de Lina Boussaha restent sur une qualification au 3e tour des éliminatoires des Jeux Olympiques JO-2028 de Los Angeles, obtenue en octobre dernier aux dépens de la République centrafricaine (aller : 8-0, retour : 7-0). Les deux manches se sont disputées en Algérie. Elles affronteront au prochain tour le Burkina Faso, entre février et mars 2027. La campagne qualificative est organisée en cinq tours jusqu'au 4 décembre 2027. A l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028.

Voici par ailleurs la liste des 25 joueuses convoquées :

Gardiennes de but :
N'Gazi Chloé Yamina (FC Fleury 91, France), Haleyi Amina (ES Sétif), Benaissa Amira (FC Fleury 91, France)

Défenseuses :
Khezami Roselène (Al-Ula FC, Arabie saoudite), Ould Hocine Célina (Paris FC, France), Alouache Ouassila (CF Akbou), Belkhiter Morgane (US Saint-Malo, France), Belloumou Inès (West Ham United, Angleterre), Smaâli Emma Sabrina (RC Lens, France), Smits Ouraghi Lana (Stade de Reims, France), Hamideche Aïcha (FC Akbou).

Milieux :
Bethi Melissa (Washington Spirit, Etats-Unis), Bouzid Wissem (Lille OSC, France), Ould Braham Amira (Besiktas, Turquie), Dafeur Marine (Bristol City, Angleterre), Bekhaled Sofia (OGC Nice, France), Karchouni Ghoutia (Servette FC, Suisse), Bahlouli Nesrine (Al-Nassr FC, Arabie saoudite)

Attaquantes :
Boussaha Lina (Al-Ittihad FC, Arabie saoudite), Taleb Muller (Yüksekova Spor Kulübü, Turquie), Adjabi Ikram (Le Havre AC, France), Bendris Lynda (AS Cannes, France), Aggoune Célia (RC Lens, France), Khiri Inès (Yverdon Sport, Suisse), Boutaleb Inès (AJ Auxerre, France).

MONDIAL 2026 DES U17:

Les jeunes Verts déjà dos au mur

La sélection algérienne U17 se retrouve déjà dos au mur, après avoir perdu (4-2) son premier match au Mondial 2026 de la catégorie contre son homologue chilienne. Après avoir laissé filer une belle opportunité de grappiller trois précieux points dans ce Mondial 2026 des U17 face à une équipe chilienne loin d'être un foudre de guerre, la sélection algérienne se met précocement en difficulté.



Bien qu'elle conserve entières ses chances de qualification à la prochaine étape de la compétition, qui se déroule au Qatar, l'EN se doit, toutefois, de réagir si elle veut prolonger son séjour à Doha.

Défaite interdite contre le Monténégro

Lamentablement battus par le Chili (4-2) après qu'ils aient mené au score par 2 buts à 0, les jeunes Verts sont désormais appelés nécessairement à se ressaisir lors de leurs deux prochaines rencontres face au Monténégro et à la République dominicaine. Malgré cette entame manquée, la situation reste donc loin d'être compromise pour les protégés d'Amine Ghimouz. Le résultat de l'autre rencontre du groupe, qui a vu le Monténégro et la République dominicaine se neutraliser sur le score d'un but partout, est favorable aux Algériens et laisse ouvertes les perspectives de qualification. Un scénario qui leur permet de garder leur destin entre leurs mains, à condition de négocier au mieux les deux rendez-vous restants. La prochaine sortie des jeunes Verts est prévue mardi face au Monténégro, à partir de 16h30, heure algérienne. Une rencontre qui s'annonce déjà capitale pour la suite de leur parcours, dans la mesure où le moindre faux pas risque de les écarter définitivement de la course vers le deuxième tour. Les camarades de l'attaquant Yacine Abed devront faire preuve de davantage de solidité en défense et surtout trouver des solutions à l'excès de l'individualisme de certains joueurs.

Algérie-République dominicaine vendredi à 16h

La dernière rencontre de la phase de groupes opposera les Verts à la République dominicaine, vendredi à partir de 16h00. C'est désormais aux joueurs d'Amine Ghimouz de saisir cette nouvelle opportunité et de démontrer leur capacité à rebondir dans une compétition où ils semblent en mesure de rectifier le tir s'ils arrivent à corriger rapidement leurs lacunes. Le défenseur, Ilyès Mekkaoui, reconnait les insuffisances de l'équipe, mais tient à préciser que l'Algérie a les moyens de renverser la vapeur. «Nous avons bien début le match contre le Chili, mais nous avons commis des erreurs fatales. Il est nécessaire de corriger nos lacunes avant la prochaine rencontre. Il est plus jamais nécessaire d'unir nos forces en prévision des deux prochains matchs», a déclaré le défenseur du club néerlandais de Volendam FC.

CAN 2025 :

Le TAS rendra son verdict ce mardi 24 novembre



Le tribunal arbitral du sport de Lausanne a annoncé dans un communiqué qu'il rendra sa décision concernant le vainqueur de la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 ce mardi 24 novembre. « Ceci est une information concernant la décision relative à l'appel interjeté par la Fédération sénégalaise de football (FSF) contre la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération royale marocaine de football (FRMF). Les parties ont été informées aujourd'hui que la décision du TAS sera rendue mardi 24 novembre 2026 dans le courant de l'après-midi », indique le TAS dans son communiqué. L'instance arbitrale précise que « Seules les informations communiquées par les canaux du TAS sont considérées comme officielles, et toute annonce concernant cette affaire sera publiée sur le site Internet du TAS ». Un verdict tant attendu dans une affaire qui a provoqué un énorme tollé après que la CAF ait décidé d'octroyer le trophée au Maroc battu sur le terrain par le Sénégal en finale de la CAN 2025.

AL SHAMAL :

Riyad Mahrez annonce la couleur avant de retrouver Al Ahli

À la veille de la cinquième journée de la Ligue des champions Élite de l'AFC, Riyad Mahrez s'apprête à vivre des retrouvailles chargées d'émotion. Désormais sous les couleurs d'Al-Shamal, l'ex-capitaine de l'équipe d'Algérie affronte pour la première fois son ancien club, Al-Ahli Saudi FC. Arrivé à Djeddah en 2023, alors que le club venait de remonter en première division, l'ailier algérien a marqué l'histoire d'Al-Ahli durant trois saisons pleines. Il a évoqué, ce dimanche en conférence de presse, ces années avec émotion, tout en affichant la nécessité de garder la tête froide dès le coup d'envoi : « J'ai passé trois années magnifiques avec Al-Ahli et j'y garde beaucoup de très beaux souvenirs. C'est évidemment un match particulier pour moi, mais il ne faut pas laisser les émotions prendre le dessus. Dès le coup d'envoi, j'aborderai cette rencontre comme un match de Ligue des champions et nous devrons tout donner pour décrocher un résultat positif. » Interrogé sur l'adversaire, Mahrez a reconnu la difficulté de la tâche face à une formation qu'il connaît parfaitement : « Affronter Al-Ahli sera difficile face à une grande équipe que je connais très bien, mais la situation est différente aujourd'hui après les nombreux changements intervenus au sein de l'effectif et du staff technique. Il y a un nouvel entraîneur, donc probablement une manière de jouer différente. Je connais les joueurs, mais ce match représente un vrai défi pour moi. » Le joueur a ensuite évoqué sa relation avec les supporters d'Al-Ahli, avec qui il a conquis deux titres continentaux consécutifs, et comparé l'ambiance de son ancien club à celle de son nouvel environnement, moins fournie en affluence : « Nous avons remporté deux titres consécutifs en Ligue des champions Élite. La transition ici est peut-être un peu particulière parce que nous n'avons pas la même affluence qu'à Al-Ahli, comme en Algérie, où l'ambiance populaire est également folle. »

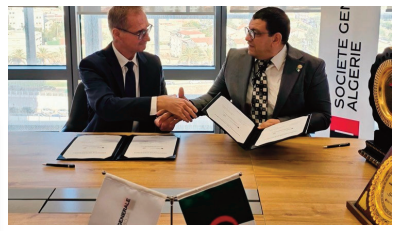


Al-Shamal, un nouveau challenge à relever

Pour conclure, Mahrez a détaillé les ambitions qui l'animent à Al-Shamal. Attiré par les défis, il veut mettre son expérience au service du club, sur le terrain comme dans son développement institutionnel, et reste confiant avant ce rendez-vous : « Venir ici est un défi pour moi. J'essaie d'aider le club d'Al-Shamal à atteindre ses objectifs et à grandir, aussi bien sur le terrain qu'en tant qu'institution, et j'aime beaucoup ce genre de challenges. Mon aventure à Al-Ahli était déjà un défi, car le club venait de remonter de deuxième division avant que nous ne remportions deux Ligues des champions. Aujourd'hui, je suis très heureux d'être à Al-Shamal et d'apporter mon expérience et mon style de jeu pour décrocher des titres. Nous avons un bon potentiel, mais il faut le prouver sur le terrain. Le match de demain sera relevé et j'ai pleinement confiance en notre capacité à livrer une belle prestation. »

LA FAH ET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE REMPILENT POUR UNE 15E ANNÉE :

fidélité et engagement durable



Société Générale Algérie et la Fédération algérienne Handisport (FAH) ont officialisé le renouvellement de leur partenariat pour la quinzième année consécutive. L'accord a été scellé lors d'une cérémonie organisée en présence de Sid Ahmed El Asri, président de la FAH, et de Jean Dumont, président du Directoire de Société Générale Algérie, entourés de leurs délégations respectives. Par cette signature, l'établissement bancaire prolonge une collaboration historique entamée il y a 15 ans en soutien au mouvement handisport national. Au-delà de sa politique de sponsoring, ce nouvel engagement traduit la volonté de la banque d'accompagner de manière concrète le développement de la discipline et de promouvoir une société plus inclusive. Société Générale Algérie s'appuie d'ailleurs sur plusieurs partenariats associatifs à travers le pays pour favoriser l'insertion sociale des populations vulnérables grâce au sport, à l'éducation et à la culture.

OM-Le Mans (2-3) :

Gouiri auteur d'un but et d'une passe décisive

Amine Gouiri a repris exactement là où il s'était arrêté avec l'Olympique de Marseille. Après une trêve internationale plus discrète sous le maillot de l'Algérie, l'attaquant olympien, déjà buteur lors de ses trois dernières sorties en club, a enchaîné ce dimanche face au Mans FC en inscrivant son neuvième but toutes compétitions confondues, tout en délivrant sa quatrième passe décisive de la saison.

AC MILAN-FROSINONE (5-1) :

Ghedjemis en vue malgré le lourd revers

Farès Ghedjemis a disputé l'intégralité de la rencontre lors de la lourde défaite de Frosinone face à l'AC Milan à San Siro. L'ailier algérien s'est montré actif et entreprenant sur son couloir, participant à la création d'occasions dans une équipe visiteuse qui a cherché à faire la différence malgré le score. Après une première période globalement équilibrée, Frosinone a toutefois cédé à trois reprises après la pause face à l'efficacité des Rossoneri.

PARIS FC-ANGERS (4-0) :

Chergui et Kebbal impliqués dans la large victoire parisienne

Titulaires ce dimanche au stade Jean-Bouin en Ligue 1, Samir Chergui et Ilan Kebbal ont pris part à la large victoire du Paris FC contre Angers. Aligné en défense centrale, Chergui a livré une nouvelle performance à la hauteur, contribuant à garder la cage parisienne inviolée. Devant, Kebbal s'est montré actif et a disputé soixante-six minutes avant d'être remplacé par Jonathan Ikoné. Après une première période sans but, le Paris FC a fait la différence après la pause grâce à Zabi, Koleosho, Lopez et Coppola pour s'imposer nettement et monter à la deuxième place au classement de Ligue 1.

PALESTINE:

De nouveaux crimes de l'occupation

De nouveaux crimes de l'occupation sont commis par l'armée sioniste à Ghaza et en Cisjordanie occupée. Sept Palestiniens ont été blessés dans la matinée par des tirs et des bombardements des forces d'occupation sionistes dans différentes zones de Ghaza, dont un grièvement, rapporte l'agence de presse Wafa.



Des sources médicales, citées par Wafa, indiquent que deux Palestiniens avaient été blessés par des tirs des forces sionistes dans des camps de déplacés à Jabaliya, dans le nord de la bande.

Des blessés à Al Mawasi

Les mêmes sources ont ajouté qu'une femme et un enfant avaient été blessés après que des chars eurent ouvert un feu nourri en direction des tentes de déplacés dans la zone d'Al Mawasi, à Khan Younès. Par ailleurs, trois Palestiniens ont été blessés, dont un grièvement, lors d'un bombardement mené par des avions de combat sionistes dans le secteur sud d'Al Mawasi.

Arrestations en Cisjordanie

En Cisjordanie occupée, les forces sionistes ont arrêté un Palestinien et son fils lors d'une incursion dans le village d'Al Touban, à Masafer Yatta, au sud d'Al Khalil. Oussama Makhamra, militant contre la colonisation, cité par Wafa, a indiqué que les forces d'occupation avaient arrêté Issa al Hamamdeh et son fils Mohammad alors qu'ils faisaient paître leurs moutons aux abords de leur habitation, dans le village d'Al Touban, à Masafer Yatta, menacé de démolition. Par ailleurs, des colons ont attaqué, dans la matinée, des véhicules palestiniens dans le village d'Al Mughayyir, au nord-est de Ramallah. Selon des sources locales citées par Wafa, plusieurs colons ont jeté des pierres sur des véhicules dans le village, brisant les vitres d'un camion et d'une voiture.

Des cas d'asphyxie

Plusieurs palestiniens ont souffert d'asphyxie, dans la nuit de vendredi à samedi, lors d'une incursion des forces d'occupation dans la ville de Ramallah, rapporte encore Wafa, citant des sources locales. Selon ces dernières, les forces d'occupation ont pénétré dans plusieurs quartiers de la ville, notamment à Al Tireh et la zone de la vieille ville, connue sous le nom de Ramallah Al Tahta. Les forces sionistes y ont installé un point de contrôle et ont fait usage de balles réelles, de grenades lacrymogènes et de grenades assourdissantes. Le Croissant-Rouge palestinien a indiqué que ses équipes ont pris en charge 11 personnes ayant souffert d'asphyxie lors de l'incursion des forces sionistes.

Le MAE palestinien condamne les attaques de colons sionistes contre des villages de Ramallah et Al-Bireh



Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a condamné, dimanche, l'attaque menée par des colons sionistes contre les villages de Kafr Malik, Deir Abu Mashal et Deir al-Sudan, dans les gouvernorats de Ramallah et d'Al-Bireh, en Cisjordanie occupée, dans un contexte d'escalade continue du terrorisme organisé des colons dans les territoires palestiniens occupés. Dans un communiqué, citée par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère a indiqué que cette nouvelle agression, caractérisée par l'incendie de 12 véhicules et l'inscription de slogans racistes et incitatifs sur les murs des habitations, "vise les citoyens palestiniens et leurs biens", appelant à "rectifier le cours de la politique sioniste fondée sur la protection de l'extrémisme et la couverture politique et sécuritaire du terrorisme des colons, les encourageant à poursuivre leurs attaques et les protégeant de toute poursuite ou reddition de comptes". Le ministère a tenu l'occupation sioniste pour "pleinement et directement responsable" de ces crimes et de leurs conséquences, appelant la communauté internationale et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités "juridiques et morales" et à prendre des mesures internationales "dissuasives et concrètes" pour mettre fin au terrorisme des colons. Il a également réclamé la poursuite de tous les responsables de ces crimes, quels que soient leurs titres, ainsi que de toute personne qui les incite ou leur apporte une couverture, afin de mettre un terme à l'impunité et de garantir une protection internationale au peuple palestinien.

Le Conseil de sécurité examine cette semaine l'impact des nouvelles technologies sur le règlement des conflits

Le Conseil de sécurité des Nations unies consacrera une partie de ses travaux cette semaine à plusieurs questions internationales, notamment à l'impact de l'accélération des progrès technologiques sur les efforts de règlement des conflits. Selon le programme de travail du Conseil, présidé par la Lettonie durant le mois de novembre, une réunion-débat publique est prévue demain mardi sous le thème «Maintien de la paix et de la sécurité internationales : le règlement des conflits à l'ère des mutations technologiques rapides». Cette rencontre permettra d'examiner les répercussions des nouvelles technologies sur la nature des conflits armés, ainsi que leur influence sur les efforts internationaux visant à prévenir et à résoudre ces conflits. Les participants se pencheront également sur les défis et les opportunités liés à l'utilisation des technologies dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Par ailleurs, une séance de vote est prévue mercredi matin sur un projet de résolution portant sur le renouvellement du régime de sanctions imposé au mouvement terroriste Al-Chabab, en Somalie, conformément à la résolution 2713. Ce dispositif comprend notamment des mesures visant à surveiller l'application des sanctions et à empêcher l'acheminement d'armes et d'équipements interdits à ce mouvement. Le programme de travail prévoit également la présentation, mercredi, du rapport de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Le rapport de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) sera, quant à lui, présenté vendredi. Ces réunions, inscrites à l'agenda de la dernière semaine de novembre, s'inscrivent dans le cadre de la poursuite du programme de la présidence lettone du Conseil de sécurité, marqué notamment par des débats consacrés aux conflits internationaux, à la lutte contre le terrorisme et aux défis sécuritaires liés aux évolutions technologiques.

FORUM D'ASSOUAN POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT :

L'Algérie plaide pour une Afrique proactive

Lors de la 6e édition du Forum d'Assouan pour la paix et le développement durables, tenue les 21 et 22 novembre en Égypte, la vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, Selma Malika Haddadi, a affirmé avec force la nécessité de positionner le continent africain comme un partenaire incontournable dans la redéfinition des priorités internationales, a rapporté hier l'APS. Représentant le président de la Commission de l'UA, Mahmoud Ali Youssouf, elle a insisté sur l'urgence de bâtir des réponses concertées face aux bouleversements actuels et aux défis émergents qui redessinent l'échiquier mondial. Selon elle, le continent ne doit plus simplement subir les crises globales, mais participer activement à l'élaboration des solutions qui façonneront l'avenir commun. Placée sous le thème «Redéfinir les biens communs mondiaux : le rôle actif de l'Afrique à l'ère des bouleversements», cette rencontre de haut niveau a permis de réunir un large éventail d'acteurs, incluant des ministres, des responsables gouvernementaux, des institutions financières, ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile et d'organisations internationales. À travers cette plateforme stratégique de concertation, Selma Malika Haddadi a réitéré l'attachement de l'organisation panafricaine à la coopération multilatérale et à l'action collective, soulignant que la promotion de solutions proprement africaines demeure le levier essentiel pour garantir durablement la paix, la sécurité et le développement sur le continent et au-delà.

CHINE:

Des mesures pour stabiliser le marché boursier

La Chine déploiera une série de mesures visant à stabiliser le marché boursier, notamment l'abaissement du seuil minimal de marge requis pour les achats d'actions à effet de levier, afin de générer des fonds supplémentaires, a annoncé dimanche l'autorité de régulation boursière. Avec l'accord de la Commission de contrôle boursier de Chine (CCBC), les Bourses de Shanghai, Shenzhen et Pékin abaisseront le taux de marge minimum de 100% à 80%, à compter du 30 novembre, selon la CCBC. Cet ajustement devrait théoriquement générer près de 400 milliards de yuans (environ 59,58 milliards de dollars) de fonds supplémentaires. Les ajustements de ce ratio sont l'un des principaux outils permettant de mettre en œuvre une régulation contracyclique sur le marché boursier chinois. Selon les experts, les précédentes baisses de ce ratio ont entraîné une augmentation des soldes de marge et de l'activité boursière, jouant ainsi un rôle notable dans le soutien au marché. Les Bourses de Shanghai et de Shenzhen ont également mis en place une nouvelle série de mesures de réduction des frais, notamment la suppression des frais d'utilisation des unités opérationnelles des participants, selon la CCBC. Les mesures de suppression des frais d'inscription pour les sociétés cotées et des frais de traitement des transactions obligataires, déjà mises en œuvre cette année, seront prolongées de deux ans, jusqu'en 2028.

Quotidien national d'informations culturelles
ED DIWAN

SAHARA OCCIDENTAL :

Le soutien international à la cause sahraouie se renforce en faveur du respect de la légalité internationale

Le soutien international à la cause sahraouie ne cesse de se renforcer, dans un contexte de mobilisation sans précédent visant à élargir les formes de solidarité et à traduire les positions de soutien en actions concrètes en faveur du respect de la légalité internationale au Sahara occidental.



Dans ce contexte, la Commission arabe de solidarité avec le peuple sahraoui a publié un communiqué dans lequel elle a réaffirmé son engagement à suivre les développements de la question sahraouie, en mettant l'accent sur les positions internationales, notamment au sein des Nations unies et du Conseil de sécurité. La Commission a souligné que "le maintien de la question du Sahara occidental sans solution juste, malgré plus de cinq décennies depuis son inscription au processus de décolonisation, soulève de sérieuses interrogations quant à l'engagement de la communauté internationale à appliquer les résolutions de la légalité internationale et à respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". Elle a, à ce titre, appelé à "une nouvelle mobilisation internationale pour mettre fin aux souffrances du peuple sahraoui et lui permettre de recouvrer ses droits légitimes". Parmi les principales initiatives annoncées, figure le lancement d'une campagne internationale, en coordination avec les organisations de défense des droits de l'homme, en faveur de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. La Commission a également salué les positions des organisations internationales et des pays soutenant la cause sahraouie, notamment en Europe et en Amérique latine. Sur le plan européen, une rencontre organisée par l'Association des amis du peuple sahraoui dans la ville espagnole de Huesca, marquée par la projection du documentaire "Trois caméras volées", réalisé par l'agence de presse sahraouie "Equipe Media" en collaboration avec le collectif cinématographique suédois RAFILM, a constitué une occasion de mettre en lumière le rôle des médias sahraouis dans la lutte contre le blocus imposé au territoire et de sensibiliser l'opinion publique espagnole à la réalité de la situation de la presse. Cette initiative a également permis d'évoquer les défis auxquels sont confrontés les journalistes sahraouis dans la documentation des violations des droits de l'homme, du pillage des ressources naturelles et du suivi de la situation des prisonniers politiques. En France, la ville de Toulouse a accueilli deux conférences consacrées à l'histoire de la lutte du peuple sahraoui, aux derniers développements de la question sahraouie ainsi qu'à la situation des détenus politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Organisées dans le cadre d'une journée de solidarité avec le peuple sahraoui, ces rencontres ont souligné l'importance du renforcement de la solidarité internationale et du soutien à sa lutte légitime pour l'autodétermination et l'indépendance. Dans le même sillage, des élus communistes et républicains de la région Occitanie ont réaffirmé leur soutien au peuple sahraoui, lors d'une rencontre, à Toulouse, avec le représentant du Front Polisario en France, Mohamed Ali Zerouali. Ils ont appelé le gouvernement français à respecter "pleinement" les dispositions du droit international et européen dans ses relations avec le Maroc, soulignant "la nécessité de veiller à ce qu'aucun projet bénéficiant de financements publics français ne contribue, directement ou indirectement, à consacrer l'occupation marocaine du Sahara occidental ou à légitimer le fait accompli imposé dans le territoire occupé".

Le Makhzen érige la drogue en système criminel transnational

L'expert en questions sécuritaires et migratoires, Hacène Kacimi, a révélé que 400.000 hectares de terres au Maroc sont consacrés à la culture du cannabis, illustrant l'ampleur d'une économie criminelle entretenue par le régime du Makhzen, qui a fait du pays le premier producteur mondial de cette drogue et un centre de fabrication et de trafic de haschich, au sein d'un système criminel dont les réseaux transnationaux ne cessent de s'étendre dans le but d'inonder l'Afrique et l'Europe de stupéfiants. Dans un entretien accordé à l'APS, M. Kacimi a expliqué que les superficies consacrées à la culture du cannabis au Maroc ont connu une expansion continue depuis les années 1980, passant d'une culture traditionnelle à une production à grande échelle, qui tire profit de nouvelles techniques permettant d'obtenir des variétés de stupéfiants à forte concentration. Une évolution qui traduit le passage du régime du Makhzen de la promotion de la culture du cannabis à l'extension de l'industrie de la drogue et à l'alimentation des réseaux de trafic. Cette transformation ne s'est pas limitée à l'extension des superficies cultivées, mais a également touché la nature même des stupéfiants produits. L'expert a ainsi relevé le passage du cannabis traditionnel, connu localement sous le nom de "Beldia", à des variétés industrielles beaucoup plus concentrées et dangereuses, notamment celle désignée sous l'appellation de "clou mexicain", dont le taux de tétrahydrocannabinol (THC) peut atteindre 45%, accélérant ainsi la dépendance et aggravant les dommages causés au système nerveux et au cerveau. M. Kacimi a mis en garde contre les graves troubles psychiques et mentaux auxquels expose la consommation croissante de ces variétés, notamment la schizophrénie et la détérioration des fonctions cognitives, faisant état de l'apparition, ces derniers temps, d'autres symptômes sanitaires encore plus dangereux liés à la consommation de ces substances interdites au niveau international. Sur le plan régional, l'expert a affirmé qu'environ 60% de la production marocaine de cannabis est destinée à l'Afrique, sous l'impulsion du Makhzen, tandis que les réseaux de trafic intensifient leurs activités pour acheminer ces substances dans les pays du continent, portant ainsi atteinte à la santé des jeunes, fragilisant les sociétés et alimentant la criminalité organisée. Le régime marocain persiste ainsi à inonder son environnement régional et l'Europe de ses poisons, tout en étendant les réseaux de trafic de drogue au détriment de la sécurité des peuples et de la stabilité des Etats. Dans le prolongement de cette expansion, l'expert a indiqué que des réseaux marocains de trafic de drogue exploitent la fragilité de la situation sécuritaire dans certaines régions du Sahel, soulignant l'existence de liens et d'interactions entre ces réseaux et des groupes terroristes opérant dans ces zones, en vue de sécuriser les itinéraires de contrebande et d'assurer l'acheminement des cargaisons. Une imbrication qui lie directement l'économie de la drogue à l'aggravation des menaces sécuritaires dans la région. Les activités de ces réseaux se sont également étendues au trafic de cocaïne, à travers des opérations de troc consistant à échanger du cannabis marocain contre cette substance, a ajouté M. Kacimi, relevant que cette pratique élargit le champ d'action de la criminalité organisée et renforce les flux de stupéfiants à destination de l'Afrique et de l'Europe. Parallèlement à ces répercussions sécuritaires, l'intervenant a évoqué le coût environnemental croissant de la culture du cannabis dans le royaume, soulignant que les nouvelles variétés industrielles nécessitent d'importantes quantités d'eau, aggravant ainsi le stress hydrique et accentuant la pression sur les ressources naturelles, outre la dégradation du couvert forestier et l'épuisement des terres, dans un pays déjà confronté à une grave crise de l'eau. Il a également relevé que les familles pauvres sont poussées à travailler dans les champs de cannabis, en raison de l'absence d'alternatives économiques et de l'aggravation de la marginalisation. Il a, à cet égard, évoqué le recours délibéré des autorités du Makhzen à l'incendie des terres pour contraindre les populations à s'engager dans cette activité criminelle, consacrant ainsi la dépendance des régions démunies à l'économie de la drogue et privant leurs habitants de perspectives de vie digne. En parallèle de cette expansion criminelle, les signes d'effondrement économique s'accentuent au Maroc. M. Kacimi a indiqué que le taux de chômage y atteint 35%, tandis que 16.658 entreprises ont cessé leurs activités en 2024, suivies d'environ 15.000 autres en 2025, une situation qui reflète directement la paralysie du tissu économique et l'incapacité des politiques gouvernementales à y remédier. En conclusion, M. Kacimi a souligné que le régime du Makhzen a transformé la culture du cannabis, la fabrication de stupéfiants et leur trafic en un système criminel intégré, fondé sur l'extension des superficies cultivées, le pillage des terres et des ressources hydriques, ainsi que l'alimentation des réseaux de contrebande et de criminalité organisée. Une politique systématique qui fait de la drogue un instrument de déstabilisation des sociétés et de mise en péril de la sécurité et de la stabilité des pays d'Afrique, du Sahel et d'Europe.

CONFLIT AU SOUDAN:

Trois civils tués dans une frappe des FSR à Omdourman

Trois civils ont été tués dimanche dans une frappe de drone attribuée aux Forces de soutien rapide (FSR), qui a visé une habitation dans la localité de Karari, à Omdourman, en face de la capitale soudanaise Khartoum, a annoncé le Réseau des médecins soudanais. Dans un communiqué relayé par des médias, le Réseau a indiqué que des drones avaient ciblé auparavant des zones résidentielles à Khartoum et ses environs, faisant état de la destruction de plusieurs habitations ainsi que d'un siège relevant des Nations unies. Les autorités soudanaises et des organisations de défense des droits de l'homme accusent les FSR de prendre pour cible des infrastructures civiles. Mardi, les Nations unies avaient annoncé que plus de 1.630 civils avaient été tués dans des attaques de drones au Soudan entre le début de l'année en cours et la fin du mois d'octobre. Depuis avril 2023, le conflit opposant l'armée soudanaise aux FSR continue de ravager le pays, faisant des dizaines de milliers de morts et provoquant le déplacement d'environ 13 millions de personnes, dans un contexte d'aggravation de la crise humanitaire et de difficultés d'acheminement de l'aide vers plusieurs zones sinistrées.

Le Kenya et la RDC s'engagent à rétablir pleinement leurs relations diplomatiques



Le président kényan William Ruto et son homologue de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Tshisekedi, sont convenus dimanche d'œuvrer au rétablissement complet des relations diplomatiques entre les deux pays, à l'occasion d'un sommet quadripartite tenu à Oyo, dans le nord du Congo. Selon une déclaration publiée par M. Ruto sur les réseaux sociaux, les deux dirigeants se sont engagés à rétablir leur représentation diplomatique au niveau des ambassadeurs, à relancer les travaux de la Grande commission mixte de coopération et à renforcer les consultations diplomatiques régulières. "Nous avons convenu d'ouvrir un nouveau chapitre dans nos relations, fondé sur la confiance mutuelle, le respect et la coopération", a déclaré le président kényan. Les deux parties ont également convenu d'approfondir leur coopération dans les domaines du commerce, du développement économique, de la sécurité et de la culture, tout en contribuant à la paix et à la stabilité régionales. Aucun calendrier n'a toutefois été précisé pour la mise en oeuvre de ces engagements. Organisé à l'initiative du président congolais Denis Sassou Nguesso, le sommet quadripartite a réuni les dirigeants du Congo, de la RDC et du Kenya, ainsi que le président du Conseil du Togo, Faure Essozimna Gnassingbé, médiateur de l'Union africaine dans la crise dans l'est de la RDC. Les relations entre la RDC et le Kenya s'étaient détériorées en décembre 2023 après le lancement à Nairobi de l'Alliance fleuve Congo (AFC), une coalition politico-militaire comprenant le mouvement rebelle M23, ce qui avait conduit Kinshasa à rappeler son ambassadeur au Kenya.

« THE GREATEST », SUR PRIME VIDEO :

De Cassius Clay à Muhammad Ali, des Jeux olympiques de Rome au championnat du monde des poids lourds à Miami

La fiction créée par Ben Watkins retrace avec rigueur l'ascension du jeune boxeur devenu porte-parole de sa communauté. Rome, 5 septembre 1960, Cassius Clay remporte la médaille d'or des poids mi-lourds aux Jeux olympiques, il a 18 ans. Miami, 25 février 1964, Cassius Clay arrache la ceinture de champion du monde des poids lourds à Sonny Liston (1932-1970). Dans les jours qui suivent, il renonce à son « nom d'esclave » pour celui de Muhammad Ali.



Les huit épisodes de The Greatest retracent cette ascension météorique, maintes fois contée. The Greatest – « le plus grand » – est le titre de l'autobiographie de Muhammad Ali (1942-2016) qui tint ensuite son propre rôle dans une adaptation pour le cinéma, en 1977, pour ne pas parler d'Ali (2002), de Michael Mann, avec Will Smith. Pourquoi remettre cette tapisserie, que l'on pourrait croire élimée, sur le métier ? Parce que la figure de Muhammad Ali, mort en 2016, commence à se brouiller dans la brume de l'histoire, et qu'elle vaut d'être évoquée dans toutes ses dimensions, sportive, politique, mais aussi artistique (il est généralement admis qu'Ali compte parmi les pionniers du hip-hop).

Sûr de sa destinée

Ben Watkins, le créateur de The Greatest, la série, déploie patiemment le fil tumultueux de la vie du jeune champion, et s'attache sans relâche à l'inscrire dans l'histoire des Etats-Unis. Servis par un interprète, Jaalen Best, dont la jeunesse et la plasticité renvoient en permanence à son modèle, sans jamais sombrer dans l'imitation, Ben Watkins, ses scénaristes et ses réalisateurs parviennent à donner une idée du séisme planétaire que provoqua le boxeur de Louisville (Kentucky).

L'écrivain sénégalais Cheikh Hamidou Kane, auteur de «L'aventure ambiguë», est mort à l'âge de 98 ans

Le Sénégal pleure la disparition de Cheikh Hamidou Kane, qui s'est éteint le samedi 3 octobre 2026 à Dakar. L'ancien ministre était un témoin privilégié de l'histoire sénégalaise dont il fut dans les années 1960 un acteur majeur. Il était aussi l'auteur de L'Aventure ambiguë, roman emblématique de la littérature africaine. Ceux qui ont connu Cheikh Hamidou Kane garderont le souvenir d'un homme hors du commun, aristocratique et discret. Même ces dernières années, malgré le poids de ses 90 ans passés, l'homme avait le front haut et les yeux rieurs et rayonnants d'intelligence. Son grand âge et son expérience de la vie publique de son pays faisaient de lui un sage contemplant du haut de son promontoire les affaires de sa cité. Il fut ministre sous les présidences de Senghor et d'Abdou Diouf, haut fonctionnaire international et romancier. En tant qu'écrivain, il s'était fait connaître en 1961 en publiant son opus magnum L'Aventure ambiguë, qui figure aujourd'hui dans tous les cursus universitaires du continent. Jusqu'à encore récemment, il recevait régulièrement à Dakar, dans sa maison, dans le quartier du Plateau, des étudiants, des hommes politiques, des journalistes qui venaient l'interroger sur le passé, sur son écriture, mais aussi sur l'avenir du monde noir. Le patriarche tenait la dragée haute à ses visiteurs, convoquant les mânes des grandes figures de son temps qu'il avait côtoyées : du président Senghor à Cheikh Anta Diop, en passant par Mamadou Dia, Aimé Césaire, Houphouët-Boigny…

La bataille des anciens et des modernes

Cheikh Hamidou Kane était né le 2 avril 1928 à Matam, paisible bourgade du Fouta Toro, au nord du Sénégal, sur les rives du fleuve du même nom. Issu d'une grande famille de chefs traditionnels peuls et de lettrés musulmans, il fut élevé pendant les premières années de sa vie dans la plus pure tradition islamique. Il suivit les cours de l'école coranique jusqu'à l'âge de neuf ans lorsque, suite à l'intervention énergique de sa grande tante, sa famille décida de l'envoyer à l'école française, alors même que le débat faisait rage dans le pays entre « les pro et les anti-école étrangère ». « Ce qu'ils apprendront chez les Français vaut-il ce qu'ils oublieront ? », telle est la question qui secouait l'élite sénégalaise à l'époque. C'est dans ce contexte que commença la formation française du jeune Hamidou Kane, à l'école primaire du chef-lieu de cercle d'abord, puis à l'école des Fils de Chefs (créée par Faidherbe et appelée alors « école des otages »). L'administration coloniale ne voyait pas non plus d'un très bon œil l'arrivée des enfants africains dans les lycées français réservés aux enfants des colons. Ceux qui réussissaient à y entrer étaient rapidement orientés vers des filières techniques destinées à former des auxiliaires de l'administration ou des commis. Le jeune Hamidou qui, lui, rêvait de devenir professeur de philosophie, dut faire preuve d'un grand acharnement pour surmonter les obstacles administratifs et le racisme institutionnel qui empêchaient les élèves africains d'aller vers l'enseignement supérieur. Refusant obstinément d'entrer à la ferme-école à laquelle l'administration l'avait affecté, il parvint à passer avec succès l'examen d'entrée au lycée de Dakar. Il put ainsi achever normalement ses études secondaires avec l'obtention en 1951 du baccalauréat philo et même décrocher dans la foulée une bourse pour partir poursuivre des études universitaires à Paris.

Fébrilité de l'homme occidental

Débarqué dans la capitale française en 1952, il intégra une classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand, avant de s'inscrire à l'université de la Sorbonne pour une double licence en droit et en philosophie. En 1956, il fut reçu au concours d'entrée de la prestigieuse École nationale de la France d'Outre-mer (Enfom). Les années parisiennes (1952-1958) furent décisives dans la formation de l'auteur de L'Aventure ambiguë, dans la mesure où le contact direct avec l'Europe va lui permettre de prendre conscience, comme il l'a expliqué dans une interview récente au journal Le Monde, des « qualités fondamentales de la civilisation occidentale, occultée jusque-là à mes yeux par la face sombre du colonialisme ». « Ma foi musulmane s'est aussi nourrie des débats philosophiques de l'époque – l'existentialisme de Jean-Paul Sartre et la pensée chrétienne de Paul Ricœur », ajoutera-t-il., Sa découverte des soubassements intellectuels et métaphysiques de la société occidentale n'empêchera pas l'étudiant Kane de s'investir, parallèlement à ses études, dans la lutte pour l'indépendance des colonies africaines. Il rejoignit la puissante Fédération des étudiants de l'Afrique noire (Fenaf), avant de fonder avec Abdoulaye Wade (futur président du Sénégal) et Joseph Ki-Zerbo (historien burkinabè), le Mouvement national de libération (MNL) qui militait pour une Afrique indépendante et unie. Ces années virent aussi l'aspirant écrivain rédiger les premières pages d'un journal intime qui sera l'ébauche de la future Aventure ambiguë, inspirée des propres dilemmes de l'auteur face au rationalisme et à la fébrilité existentielle de l'homme occidental.

Les deux tableaux de Renoir volés sur la Côte d'Azur ont été retrouvés

Le 8 septembre, deux voleurs s'étaient introduits dans le musée, avaient scié les accroches de quatre tableaux et réussi à s'enfuir avec deux des œuvres, abandonnant les deux autres dans le jardin. Les deux tableaux volés il y a un mois au Musée Renoir de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes) ont été retrouvés, a annoncé vendredi 9 octobre le maire de la ville, Bryan Masson (RN), confirmant une information de BFM-TV après une série d'interpellations. Le 8 septembre, deux voleurs s'étaient introduits dans le musée, avaient scié les accroches de quatre tableaux et réussi à s'enfuir avec deux des œuvres, abandonnant les deux autres dans le jardin. Le parquet de Marseille, chargé de l'enquête après le dessaisissement du parquet de Grasse, de même que la police judiciaire n'ont pas communiqué dans l'immédiat. Jeudi, plusieurs médias avaient annoncé l'interpellation coordonnée de six personnes, dont les deux soupçonnées d'avoir été les cambrioleurs, dans les Alpes-Maritimes, le Var, l'Hérault et le Doubs. Une source proche de l'enquête avait confirmé à l'Agence France-Presse (AFP) cinq interpellations. « Ces deux tableaux ne sont pas de simples œuvres d'art. Ils appartiennent à l'histoire de notre ville, à notre patrimoine et à l'héritage laissé par Auguste Renoir à Cagnes-sur-Mer. Les savoir retrouvés est un immense soulagement », a déclaré M. Masson dans un communiqué. Le lieu de découverte des œuvres et leur état n'ont pas été précisés.

Commando « bien renseigné »

Le vol s'était déroulé en quelques minutes peu avant 6 heures dans le musée municipal aménagé dans la villa où le peintre impressionniste Pierre-Auguste Renoir (1841-1919) a vécu les dernières années de sa vie. Selon M. Masson (RN), le commando, « bien équipé et bien renseigné », avait fait un trou dans le grillage pour pénétrer dans le parc arboré de la villa, puis brisé une vitre pour entrer dans le bâtiment, avant de découper les accroches des cadres avec une scie à métaux électrique. Mais une patrouille de la police municipale, prévenue par le système d'alarme, est intervenue en quelques minutes, obligeant probablement les cambrioleurs à se précipiter. Ils ont réussi à repartir avec deux huiles de Renoir : Madame Colonna Romano (vers 1913) et Jeune femme au puits (1886). Ils ont, en revanche, dû abandonner les portraits Madame Stephen Pichon (1895) et Coco lisant (1905), très célèbre représentation du fils du peintre avec de longs cheveux blonds. Après avoir évoqué un préjudice de 9 millions d'euros pour les quatre tableaux, la mairie n'a pas précisé la valeur estimée des deux tableaux volés. Ce vol a eu lieu près d'un an après le cambriolage au sein du Louvre, au cours duquel les huit joyaux de la Couronne de France ont été dérobés dans la galerie d'Apollon, dont le diadème de l'impératrice Eugénie, retrouvé plus tard très endommagé. Un préjudice estimé à 88 millions d'euros. Le cambriolage de Cagnes-sur-Mer avait relancé le débat sur la sécurisation des musées français dont plusieurs ont subi ces derniers mois des effractions retentissantes. Dans un plan de 33 mesures dévoilé en juillet, le ministère de la culture a recommandé de retirer temporairement certaines pièces des vitrines « dans l'attente de la sécurisation de leur présentation ».

Rabehi s'enquiert de l'état d'avancement des travaux du projet du Palais de la culture et des loisirs de Baraki

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué, dimanche, une visite d'inspection du projet de réalisation du Palais de la culture et des loisirs dans la commune de Baraki, indique un communiqué des services de la wilaya.



Ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-chinoise, sous forme de don offert par la République populaire de Chine, s'étend sur une superficie d'environ 10 hectares, précise la même source. Le Palais de la culture et des loisirs comprend plusieurs infrastructures culturelles, sportives et récréatives, notamment une maison de la culture, une salle de spectacles, des salles de cinéma, quatre piscines, plusieurs terrains de sport, une crèche, une auberge de jeunesse et une bibliothèque, outre des espaces extérieurs aménagés pour accueillir différentes activités et manifestations. Cet édifice constituera "un important acquis pour l'infrastructure culturelle et de loisirs de la capitale, en offrant des espaces adaptés à la dynamique que connaît la wilaya d'Alger, à travers l'organisation et l'accueil de différentes manifestations et activités, tout en proposant une échappatoire urbaine au profit des jeunes et des familles, notamment les habitants de la circonscription administrative de Baraki", note le communiqué. Lors de cette visite, M. Rabehi a donné plusieurs instructions visant à accélérer la cadence des travaux, notamment en ce qui concerne l'aménagement des accès au projet et l'entretien de son environnement, ainsi que l'achèvement des travaux de raccordement aux différents réseaux, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et intervenants, afin de permettre l'achèvement des travaux et la livraison du projet dans les délais impartis, ajoute la même source.

La générale de la pièce de théâtre "Ya Bahdjati", présentée à Alger



La générale de la pièce de théâtre "Ya Bahdjati", qui retrace l'histoire d'Alger, a été présentée au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA) d'Alger. Accueilli samedi à la salle Mustapha-Kateb, le spectacle a été mis en scène par Fakhreddine Lounis sur un texte de Youcef Benhenia et un traitement dramaturgique de Fethi Kafi. Renvoyant également à la célèbre exclamation associée au regretté Himoud Brahimi, dit Momo (1918 – 1997), figure emblématique et poétique d'Alger, "Ya Bahdjati" (O mon Alger!) est une nouvelle production théâtrale du TNA qui propose "une fresque historique et artistique retraçant huit siècles d'histoire d'Alger et de la Casbah", explique le metteur en scène, Fakhreddine Lounis. "Du temps des Béni Mezghenna jusqu'à l'époque actuelle, cette belle remontée dans l'histoire est racontée à travers le regard d'une jeunesse contemporaine hautement créative", a-t-il ajouté. Cette œuvre intègre plusieurs autres disciplines des arts vivants et traditions populaires algéroises, laissant ainsi, le jeu dramatique se mêler à la poésie du melhoun, aux bouqalates, aux chants populaires, aux rythmes urbains et aux chorégraphies. La dizaine de comédiens soutenue par une quinzaine de danseurs et étudiants de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts d'Alger, ont réussi à porter la densité du texte et agi dans la cohérence et la complémentarité, occupant tous les espaces de la scène et se donnant la réplique dans un rythme d'échanges ascendant et soutenu.

EL-HADJ M'HAMED EL-ANKA :

Un héritage musical et identitaire toujours vivant

Surnommé «Le Cardinal», le maître du chaâbi algérois a profondément marqué l'histoire de ce genre musical, en lui donnant ses fondements modernes, une identité artistique singulière et une véritable école de transmission. Quarante-huit ans après sa disparition, le 23 novembre 1978, El- Hadj M'hamed El-Anka demeure une figure emblématique de la musique algérienne, dont l'œuvre continue de traverser les générations et de nourrir la mémoire culturelle nationale. Surnommé «Le Cardinal», le maître du chaâbi algérois a profondément marqué l'histoire de ce genre musical, en lui donnant ses fondements modernes, une identité artistique singulière et une véritable école de transmission. Né le 20 mai 1907 à La Casbah d'Alger, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, El-Anka manifeste très jeune des dispositions pour la musique, ce qui le conduira à faire ses premières classes auprès de Cheikh Mustapha Nador (1874-1926). Après avoir fait ses premiers pas à l'instrument du tar, il développe progressivement un style qui conjugue l'héritage arabo-andalou à une expression populaire algéroise, manifestant ainsi son génie de créateur, qui réside, notamment, dans cette capacité à renouveler les formes musicales, à enrichir les sonorités et à préserver la profondeur poétique du Qcid. Faisant de la mandole un instrument emblématique du chaâbi, El-Hadj M'hamed El-Anka mène un travail approfondi de structuration mélodique et rythmique du répertoire. Cette démarche novatrice, illustrant la richesse d'une œuvre où se mêlent spiritualité, sagesse populaire, sentiments humains et observation de la société, est retrouvée dans les pièces El-Mendouza, Youm El-Djemaâ, Mal Hbibi Malou ou encore Selli Houmoumek. Sa nomination, en 1946, à la tête de l'orchestre chaâbi de la Radio d'Alger, puis son enseignement au Conservatoire municipal, à partir de 1955, dont ont bénéficié de grands noms comme H'sissen Saâdi, Mehdi Tamache ou encore Abdelkader Chercham, constituent deux étapes majeures de son parcours. En faisant passer cette musique de la transmission essentiellement orale à un enseignement structuré, El-Anka a posé les bases d'une véritable école, dont sont issus ou se sont inspirés plusieurs grands noms, à l'instar des regrettés El-Hachemi Guerouabi (1938-2006), Boudjemaâ El-Ankis (1927-2015) et Amar Ezzahi (1941-2016). Cette dimension patrimoniale est particulièrement mise en évidence par le musicologue Abdelkader Bendaâmèche, dans son ouvrage Cheikh



El-Hadj M'hamed El-Anka au panthéon patrimonial de la chanson chaâbie, publié en 2025 aux éditions ENAG. L'auteur y souligne «la dimension de créateur et de rénovateur du Cardinal, dont la contribution dépasse la seule interprétation, pour englober la structuration, l'enrichissement et la sauvegarde du patrimoine chaâbi». «Son répertoire, qui compte plus de 130 enregistrements, demeure un témoignage majeur de cette fécondité artistique», peut-on lire dans le livre de M. Bendaâmèche. Au-delà du musicien, les témoignages familiaux, notamment ceux de ses fils El-Hadi et Mustapha El-Anka (1926-1993), éclairent la personnalité d'un homme «attaché à la dignité, à la rigueur et aux valeurs humaines». Près d'un demi-siècle après sa disparition, El-Hadj M'hamed El-Anka demeure bien plus qu'un monument de la chanson algérienne. À travers son œuvre prolifique, son école et ses héritiers artistiques, il incarne une conception vivante du patrimoine, fondée sur la fidélité aux racines, l'innovation et la transmission. La véritable postérité du Cardinal réside dans cette capacité à avoir transformé une tradition musicale en un patrimoine partagé, toujours vivant dans la conscience culturelle algérienne.

Ouverture du salon national du livre thamugadi

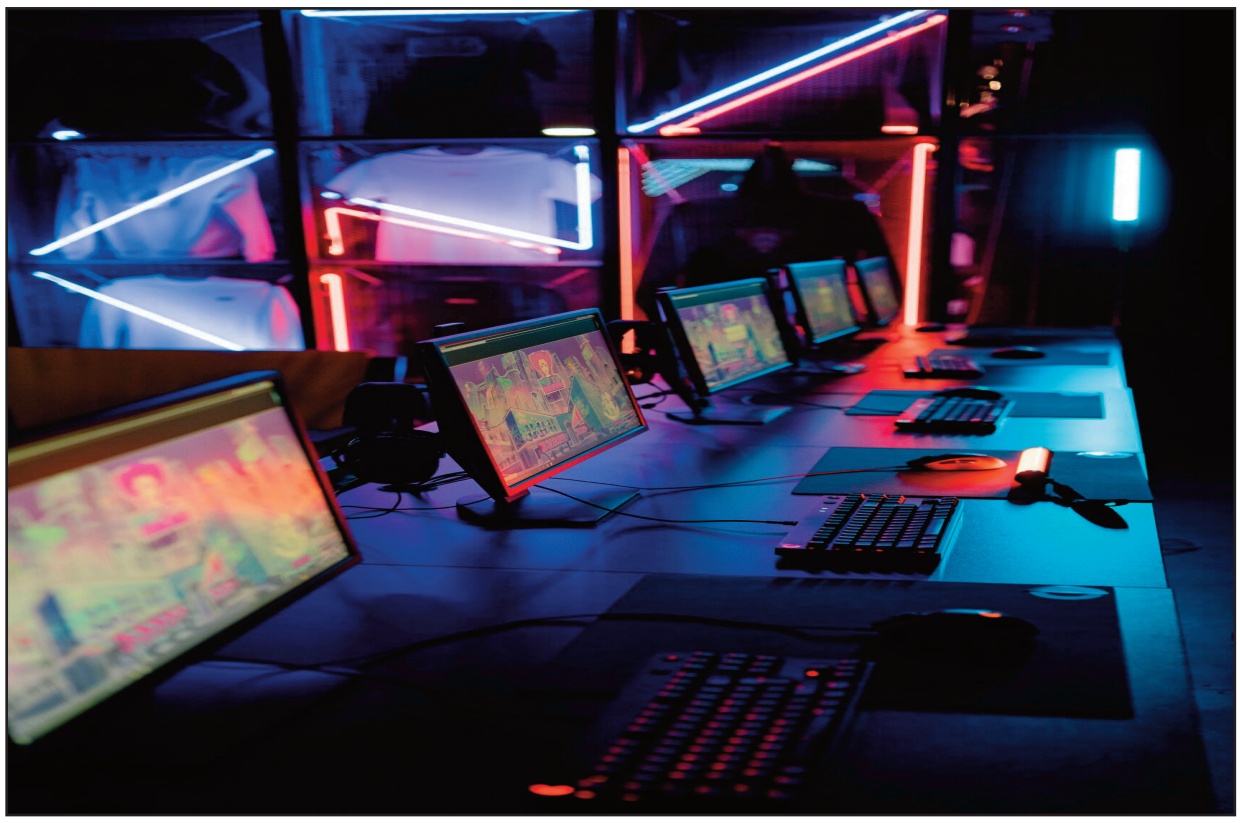
Les activités du salon national du livre Thamugadi, ont été ouvertes dimanche à la salle des expositions Assihar du centre-ville de Batna, sous l'égide du wali, Youcef Bechlaoui. Pas moins de 50 maisons d'édition de plusieurs wilayas participent avec près de 80.000 titres de différents domaines à ce salon organisé par l'entreprise Lasfar des expositions, sous l'égide la direction de wilaya de la culture et des arts, selon les explications données au wali par la directrice du secteur, Amira Deliou. Cette manifestation qui se poursuivra jusqu'au 6 décembre prochain se tient sous le thème "entre les pages, rayonnent les civilisations" pour souligner le rôle du livre dans la préservation du patrimoine culturel et civilisationnel des nations, a indiqué la même responsable. Un riche programme a été arrêté durant le salon avec des ventes dédicaces et de présentation de nouvelles publications et des conférences en présence d'écrivains de plusieurs régions du pays, a ajouté la même source. Dans son allocution à l'occasion, le wali a relevé l'importance de cette manifestation qui a dépassé, a-t-il affirmé, l'étape d'évènement conjoncturel pour devenir un rendez-vous national constant et un espace renouvelé qui fête le livre en présence des auteurs et des lecteurs et favorise l'échange des expériences créatives. Dès les premières heures de son ouverture, le salon a suscité une grande affluence des visiteurs dont des intellectuels, des chercheurs, des universitaires et des étudiants. Plusieurs stands de ce salon ont été réservés, notamment aux publications dédiées aux enfants pour les encourager à la lecture à la grande satisfaction des visiteurs parmi eux les parents. Les livres exposés touchent aux divers domaines de la culture, des sciences, de la littérature et de la religion avec notamment de riches collections de dictionnaires et d'ouvrages parascolaires.

Ahmed Rachedi honoré au Festival international du film du Caire

La ministre de la Culture, Malika Bendouda, a félicité le réalisateur et producteur algérien Ahmed Rachedi, honoré lors de la dernière édition du Festival international du film du Caire (Egypte). Dans un communiqué, le ministère a qualifié cette distinction de « reconnaissance internationale méritée » pour une carrière artistique riche en réalisations, qui ont inscrit le nom de l'Algérie dans l'histoire du cinéma. Pour le ministère, Ahmed Rachedi est une figure majeure du cinéma algérien et une mémoire visuelle vivante, ayant accompagné l'histoire du pays depuis les premières heures de la Révolution jusqu'à nos jours. Ses films, ajoute le communiqué, ont contribué à façonner l'esthétique d'un cinéma engagé et continueront d'inspirer les générations futures.

Pourquoi tout le monde s'inquiète soudainement des risques de l'IA ?

Entre 38 et 51 % des chercheurs en intelligence artificielle estiment la menace d'extinction au-dessus de 10 %.
La démission publique d'un ingénieur d'Anthropic a ravivé ce débat sur les risques de l'IA.
Les risques de l'IA sont revenus au premier plan le 8 septembre 2026.



Ce jour-là, un ingénieur d'Anthropic a annoncé sa démission sur X en accusant les principaux laboratoires américains de jouer avec la survie de l'humanité. Son message a cumulé 115 millions de vues. Le responsable des tests d'alignement de la même entreprise a estimé la menace d'extinction à plus de 10 %. La question de la régulation des systèmes avancés revient sur la table.

2 778 chercheurs ont évalué les risques de l'IA à plus de 10 %

En janvier 2024, l'organisation AI Impacts a publié les résultats d'une enquête menée auprès de 2 778 spécialistes issus de six conférences majeures d'apprentissage automatique. D'après ces travaux, entre 38 et 51 % des sondés plaçaient la menace d'extinction au-dessus du seuil de 10 %. La médiane se situait à 5 %. La moyenne atteignait 16,2 %. La moitié des participants réclamaient un effort substantiel pour limiter les dangers liés aux systèmes avancés. À 27 ans, le mathématicien britannique Jacob Coxon avait rejoint la firme californienne en juillet 2026 après un passage chez OpenAI. Deux mois plus tard, il a renoncé à ses actions non encore acquises pour démissionner publiquement. Le même jour, son collègue Evan Hubinger a réagi sur X. Il juge la menace significative à l'horizon d'une décennie. Tous les spécialistes ne sont pas du même avis. Geoffrey Hinton, prix Nobel de physique 2024, situe le danger entre 10 et 20 %. Yann LeCun de Meta l'évalue à moins de 0,01 %. L'écart traverse toute la discipline. Dans la même enquête, 68 % des répondants jugeaient les retombées positives de l'IA plus probables que les retombées négatives.

Les risques de l'IA divisent la communauté scientifique

Cette mise en garde a suscité le scepticisme d'une partie du secteur. Le patron de Hugging Face, Clement Delangue, l'a comparée à une question sur le climat posée à un installateur de climatisation. Certains y voient un effet marketing. Vanter la puissance de ses modèles attire l'attention des investisseurs. En mars 2026, la plateforme de prédiction Metaculus situait la probabilité d'extinction par l'IA à 3 %. Des menaces plus immédiates nourrissent le débat. Réseaux électriques, transports et hôpitaux dépendent de systèmes informatisés vulnérables. Une intelligence artificielle mal alignée pourrait perturber des services essentiels dans plusieurs métropoles. Les conflits armés intègrent déjà des drones semi-autonomes capables d'agir sans supervision humaine. En novembre 2023, le Royaume-Uni a organisé le premier sommet mondial consacré aux risques de l'IA.

L'IA S'IMPOSE CHEZ LES ENFANTS :

L'UNICEF réclame davantage de protections



Au moins 20 millions d'enfants utilisent déjà des outils d'intelligence artificielle, selon une nouvelle étude de l'UNICEF. Mais tandis que leur adoption de cette technologie progresse à un rythme trois fois supérieur à celui des adultes, les mécanismes de protection censés les encadrer peinent à suivre, alerte l'agence des Nations Unies pour la protection de l'enfance. Le premier réflexe de millions d'enfants ayant des questions concernant leurs devoirs ou en proie à une forme d'inquiétude n'est plus toujours de se tourner vers un parent, un enseignant ou un moteur de recherche. De plus en plus souvent, ils s'adressent directement à un outil d'intelligence artificielle. Et ils le font à un rythme qui dépasse largement celui des adultes. À quelques jours du premier dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, qui aura lieu du 6 au 7 juillet à Genève, l'UNICEF tire la sonnette d'alarme. Selon cette nouvelle analyse de l'agence, fondée sur des données recueillies dans 10 pays, au moins 20 millions d'enfants ont déjà utilisé une IA, qu'ils adoptent à un rythme plus de trois fois supérieur à celui des adultes. Une accélération qui contraste avec la lenteur des règles destinées à encadrer ces technologies. « Force est de constater que l'IA occupe une place de plus en plus importante dans la vie de chacune et chacun d'entre nous et façonne d'ores et déjà l'enfance partout dans le monde, pour le meilleur et pour le pire », a averti l'UNICEF dans un communiqué publié mardi. L'étude confirme que l'IA n'est plus un outil marginal. Environ 13 millions d'enfants déclarent s'en servir pour apprendre ou faire leurs devoirs. Plus de deux millions, soit un enfant sur 10 parmi ceux interrogés, affirment y chercher des conseils lorsqu'ils sont préoccupés par un problème personnel. Cette évolution dessine un changement profond. Pour une partie de cette génération, l'IA devient progressivement un interlocuteur du quotidien, capable d'expliquer, d'assister, voire d'apporter un soutien émotionnel.

« Une expérimentation à grande échelle »

C'est précisément ce basculement qui inquiète l'UNICEF. Si les bénéfices potentiels de l'IA en matière d'apprentissage, de créativité ou de jeu sont largement évoqués, les connaissances scientifiques sur ses effets à long terme restent très limitées. Ses effets sur le développement cognitif, les relations affectives ou l'exposition à différents risques commencent seulement à être étudiés. « Toute une génération est en train de grandir dans le cadre d'une expérimentation à grande échelle », résume l'organisation. C'est d'autant plus préoccupant que les enfants disposent de très peu de moyens pour comprendre ou contester les systèmes qu'ils utilisent. Fonctionnement des algorithmes, modèles économiques des plateformes ou exploitation de leurs données personnelles sont autant d'éléments qui échappent largement à leur contrôle. Pour l'UNICEF, ils sont ainsi les premiers à subir les conséquences d'une gouvernance insuffisante, tout en étant ceux qui vivront le plus longtemps avec les décisions prises aujourd'hui.

Les enfants eux-mêmes voient les risques

L'étude montre également que les jeunes utilisateurs ne se font guère d'illusions sur les dangers qu'ils encourent. Dans les 10 pays étudiés, un tiers des enfants disent craindre que l'IA serve à faciliter les escroqueries ou à diffuser de fausses informations. Un quart redoutent que leurs photos ou leurs vidéos soient manipulées pour produire des images ou vidéos sexuelles hypertruquées (« deepfakes »). Pour l'UNICEF, ces inquiétudes révèlent une réalité préoccupante : l'IA atteint déjà des millions d'enfants alors que les mécanismes de protection restent largement insuffisants. À l'approche du dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA dans la ville suisse, l'agence appelle les gouvernements, les entreprises technologiques et leurs partenaires à placer les droits de l'enfant au cœur des futures règles internationales. Elle réclame davantage de recherches sur les effets de l'intelligence artificielle sur le développement des enfants, un renforcement des législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par l'IA, des systèmes conçus selon des normes élevées de sécurité et de transparence, ainsi qu'un effort massif en faveur de l'éducation au numérique et de l'accès aux infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture de l'IA ne se creuse entre les pays et au sein même des sociétés. L'agence appelle notamment à investir dans la recherche sur les effets de l'IA sur le développement des enfants, à renforcer les législations contre les violences et l'exploitation sexuelles facilitées par ces technologies, ainsi qu'à imposer des normes élevées de sécurité et de transparence aux systèmes d'intelligence artificielle. Elle plaide également pour un investissement massif dans l'éducation numérique et dans les infrastructures afin d'éviter qu'une nouvelle fracture liée à l'IA ne se creuse entre les pays comme au sein des sociétés. « Il s'agit d'un moment décisif », a estimé l'UNICEF. « Les choix que nous faisons aujourd'hui en matière d'IA auront une incidence sur la sécurité, la vie privée et le bien-être des enfants ainsi que sur leur égalité d'accès aux opportunités pendant les décennies à venir ».

AU TOUT PREMIER DIALOGUE SUR L'IA :

L'ONU discute la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle

HRRC appelle l'Organisation des Nations unies à tenir sa promesse d'inclure tous les États membres dans les discussions sur la gouvernance mondiale de l'intelligence artificielle. Nous insistons sur le fait que les accords internationaux visant à encadrer l'IA doivent refléter les priorités de toutes les nations, quel que soit leur niveau de développement technologique, car les risques et les bénéfices potentiels de cette technologie concernent des individus dans le monde entier. Le lundi 6 juillet, l'Organisation des Nations unies (ONU) a lancé la session inaugurale du Dialogue mondial sur la gouvernance de l'IA, visant à créer un système de gouvernance mondiale pour rendre l'intelligence artificielle (IA) plus éthique et inclusive. Le Dialogue, qui a eu lieu les 6 et 7 juillet à Genève, en Suisse, a rassemblé des représentants des gouvernements des États membres, du monde universitaire, des entreprises technologiques, de la communauté technique et de la société civile afin d'aborder les nombreuses questions soulevées par la prolifération de l'utilisation de l'IA dans divers secteurs. Au cours de ces deux journées, les participants ont discuté, entre autres, des opportunités et des implications de l'usage de l'IA, des moyens de réduire les inégalités d'accès à cette technologie, notamment dans le Sud global, du développement des systèmes d'IA sûrs et fiables, des approches de gouvernance mondiale et de collaboration internationale, ainsi que des différents rôles des droits humains et du droit international humanitaire dans le domaine de l'IA. D'autres sujets importants abordés au cours du Dialogue comprenaient l'impact environnemental de l'IA, le rythme rapide de son développement – qui dépasse la capacité des autorités à la réglementer – ainsi que les risques disproportionnés auxquels les femmes sont confrontées. Le Dialogue s'est appuyé sur les conclusions du premier rapport du Panel scientifique international indépendant sur l'IA, un groupe mandaté par l'Assemblée générale de l'ONU pour analyser les effets de l'IA. Le rapport a été présenté au siège de l'ONU à New York le 1er juillet, une semaine avant le lancement du Dialogue, pour lequel il a servi de base factuelle commune aux gouvernements participants. Plusieurs participants au Dialogue ont souligné que, pour que la gouvernance de l'IA soit éthique et inclusive, elle doit être façonnée par tous les États membres, et non seulement par une poignée d'acteurs des pays les plus avancés sur le plan technologique. António Guterres, secrétaire général de l'ONU, a déclaré: « L'IA progresse à une vitesse fulgurante. La question est de savoir si nous la gouvernerons ensemble ou si nous la laisserons nous gouverner. Pour la première fois, le Dialogue sur l'IA donne à chaque pays une place à la table. Nous devons désormais transformer cette participation mondiale en action globale — pour rendre l'IA plus sûre, plus équitable, plus accessible et plus éthique. » Parmi les défis les plus urgents figure la protection des enfants. « Dans 11 pays du Sud global, jusqu'à un enfant par classe a signalé que l'IA avait été utilisée pour créer des deepfakes à caractère sexuel le représentant », a déclaré Sonia Livingstone, membre du Panel sur l'IA. Afin de réduire les risques auxquels les enfants sont confrontés, Guterres a appelé les États participants à adopter un « engagement mondial pour la sécurité des enfants face à l'intelligence artificielle ». Cet accord vise à lutter contre la création et la diffusion des contenus pédocriminels générés par l'IA et à exiger des évaluations indépendantes d'outils d'IA avant qu'ils ne soient mis à disposition des mineurs.


أخبار وطنية
روبورتاجات
تحقيقات
حوارات
تسالي...
الديوان
يومية وطنية متخصصة ثقافية
EL-DIWAAN

ED DIWAN
Quotidien national d'informations culturelles
2419
Mardi 24 Novembre 2026

ALLEMAGNE:

Quinze personnes blessées suite à un incendie survenu dans un hôpital

Quinze personnes ont été blessées, dans un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de dimanche dans un hôpital situé dans le quartier de Lichtenberg, à Berlin, selon des sources médiatiques rapportées lundi. Les pompiers de Berlin ont indiqué dans un communiqué que le feu s'était déclenché dans une chambre de patient, au premier étage d'un bâtiment de l'établissement hospitalier, précisant que les flammes ont été maîtrisées, mais la fumée s'est propagée à d'autres parties du bâtiment, nécessitant l'évacuation des lieux. Quinze personnes ont été blessées, dont deux dans un état grave, selon la même source. La police a ouvert une enquête sur les circonstances de l'incident, mais selon les premières informations relayées par les médias allemands, un patient aurait mis le feu à son lit dans sa chambre.

BÉNIN :

Cinq morts et un blessé dans un accident de la route

Une collision entre un bus et un tricycle transportant des individus a fait cinq morts et un blessé, dans le nord du Bénin, ont rapporté dimanche des médias locaux. "Le drame s'est produit samedi matin et, outre les victimes qui ont péri sur le champ, une autre personne grièvement blessée a été transportée d'urgence vers un hôpital proche pour recevoir des soins", ont précisé les mêmes sources. Les circonstances exactes du drame restent à éclaircir, a-t-on ajouté de même source.

3 accidents font 4 morts et 24 blessés

Quatre (04) personnes ont perdu la vie et (24) vingt-quatre autres ont été blessées dans trois accidents de la circulation survenus ce lundi dans les wilayas d'Alger, de Batna et de M'Sila, selon les informations communiquées par la Protection Civile. A Alger, un jeune homme de 21 ans est décédé sur place après la sortie de route d'une moto sur l'autoroute reliant Blida à Alger, près de l'échangeur de Sidi Abbad, dans la commune de Tessala El Merdja. Les secours sont intervenus à 00 h 30 et ont transféré la victime à la morgue de l'hôpital local. A Batna, un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Hassi Messaoud–Skikda a quitté la route avant de se renverser sur la RN 86, dans la commune d'Aïn Yagout. L'accident a fait un mort et 22 blessés, qui ont été pris en charge et évacués vers l'hôpital local.

PÉTROLE :

Le Brent dépasse les 92 dollars le baril

Les cours du pétrole ont reculé ce lundi matin, dans un contexte marqué par les inquiétudes concernant la capacité du secteur de l'intelligence artificielle à soutenir la croissance économique. Les contrats à terme sur le Brent ont cédé 28 cents, soit 0,30 %, pour s'établir à 92,29 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le brut américain West Texas Intermediate (WTI) ont baissé de 0,18 %, soit 15 cents, pour atteindre 83,26 dollars le baril.

LE MOULOUDIA D'ORAN POURSUIT SA PRÉPARATION POUR AFFRONTER L'ES BEN AKNOUN

Aziz Moulay blessé, le match du CRB reporté

Le Mouloudia d'Oran poursuit activement sa préparation en prévision de son déplacement dans la capitale, où il donnera la réplique à l'ES Ben Aknoun, dans le cadre de la 11e journée du championnat. Une rencontre importante pour les Hamraoua, qui ambitionnent de confirmer leur dernier succès face à la JS Saoura, remporté au stade Miloud-Hadefi sur le score de deux buts à un. La trêve du championnat, qui se poursuivra jusqu'à mardi prochain, constitue une occasion favorable pour le staff technique, dirigé par Si Tahar Cherif El Ouazzani, afin de peaufiner les derniers réglages et de préparer au mieux cette prochaine confrontation. Cette période permettra également au nouvel entraîneur adjoint tunisien, Moez Bouakaz, récemment intégré au staff technique, de mieux connaître le groupe, de découvrir les qualités de chaque joueur et de prendre pleinement ses marques au sein de l'équipe. Toutefois, un point noir vient quelque peu perturber la préparation oranaise : la blessure de l'attaquant Aziz Moulay, touché à la cheville. Le joueur est actuellement soumis à des soins, tandis que sa participation au match contre l'ES Ben Aknoun demeure incertaine. Sa situation devrait être définitivement éclaircie mardi prochain. Par ailleurs, la programmation du championnat continue de susciter quelques interrogations du côté oranais. En effet, la date de la rencontre en retard face à l'USM Alger n'a toujours pas été fixée. À cela



s'ajoute le report du match de la 12e journée contre le CR Belouizdad, en raison de la participation de ce dernier à la Coupe de la Confédération africaine. Une situation qui risque de perturber le rythme de compétition des Rouge et Blanc, lesquels réalisent jusque-là un parcours encourageant. Le MCO occupe actuellement la troisième place du classement avec 18 points, à égalité avec le MB Rouissat. Les hommes de Cherif El Ouazzani devront donc profiter au maximum de cette période de préparation afin d'aborder leur prochain déplacement dans les meilleures conditions et poursuivre sur leur lancée positive. **L.Nacer**

SOUDAN DU SUD :

Au moins 24 civils tués dans une attaque armée



Au moins 24 civils, dont 7 enfants, ont été tués dans une attaque armée durant le week-end au nord-ouest du Soudan du Sud, dont le bilan risque de s'alourdir, ont indiqué dimanche les autorités locales.

Un précédent bilan faisait état de 15 morts.

La zone de pâturage de Bol Bol Boma a été la cible d'une attaque entre samedi, 22H00, et dimanche 15H00, a indiqué Machuei Bith, commissaire par intérim du comté de Tonj East, dans l'Etat de Warrap. Les assaillants sont, selon le responsable, originaires de l'Etat d'Unité voisin et font partie des SPLA-IO, forces d'opposition loyales à l'ex-vice-président Riek Machar. Au moins 24 civils, parmi lesquels des éleveurs, ont été tués, a indiqué M. Bith dimanche soir. Il avait fait état d'un premier bilan de 15 morts dans la matinée. Sept enfants et six femmes font partie des victimes, a-t-il précisé. Quatre assaillants armés "portant des uniformes du SPLA-IO" ont aussi été tués, avait indiqué le responsable dans la matinée. **M.Bouchra**

BRÉSIL :

Cinq morts dans une violente tempête

Le bilan des victimes de la tempête qui a dévasté la ville de Tupancireta, dans le sud du Brésil, a augmenté, avec cinq morts et 265 blessés, ont annoncé dimanche les autorités. Une violente tempête, avec des vents soufflant à 114 km/h, a soudainement frappé dans la nuit de vendredi à samedi cette localité agricole d'environ 20.000 habitants, dans l'Etat du Rio Grande do Sul. Selon la mairie, près de 8.000 des 8.600 maisons de la ville ont été endommagées par cette tempête qui, en moins d'une heure, a emporté des toits, détruit des murs, abattu des arbres et des poteaux, et plongé la population dans le noir, sans eau ni électricité. Un précédent bilan faisait état de 3 morts. La quasi-totalité des habitants ont dû quitter leurs logements, mais seulement une quarantaine d'entre eux ont eu besoin d'un hébergement dans des refuges publics, selon la Défense civile du Rio Grande do Sul. Le gouvernement fédéral a reconnu samedi l'état de calamité publique dans cette commune, permettant ainsi aux ministères de mobiliser des ressources pour les victimes de la tempête. Il a précisé, dans un communiqué, que les priorités sont l'aide humanitaire, avec des vivres, de l'eau et des produits d'hygiène, ainsi que



le nettoyage de la ville et l'achat de tuiles pour réparer les toits des habitations. Quelque 200 militaires ont été déployés pour enlever les décombres et dégager les rues, et une équipe médicale a été chargée d'évaluer l'état du réseau de santé local, l'hôpital de Tupancireta ayant subi des dégâts. La Défense civile a décrit le phénomène météorologique comme une "supercellule", un type de tempête qui précède généralement les tornades, et n'a pas exclu qu'une tornade se soit alors formée. **F.Kheira**

DOUANES:

Saisie de 25.625 comprimés psychotropes à Sétif

Les services des Douanes algériennes ont procédé à la saisie de 25.625 comprimés psychotropes de type prégabaline, dosés à 300 mg, dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes de Sétif. Cette opération a été menée à l'issue de deux interventions distinctes sur le terrain, par les agents de la brigade polyvalente des Douanes de M'Sila et ceux de la brigade mobile des Douanes de Sétif, en coordination avec les services de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué de la direction générale des douanes (DGD). L'intervention a également permis la saisie de deux moyens de transport et l'arrestation de deux individus impliqués dans cette affaire. Les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes. **N.Nadia**

Un séisme de magnitude 5,1 frappe les îles Vanuatu (Institut américain)

Un séisme d'une magnitude de 5,1 a secoué vendredi une zone située à 32 km au nord-est de Port-Olry, au Vanuatu, a indiqué l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS). L'épicentre, situé à une profondeur de 94,5 km, a été initialement localisé à 14,84 degrés de latitude sud et 167,29 degrés de longitude est.

APRÈS 15 ANS D'INTERRUPTION (SYRIAN AIRLINES):

Les vols directs entre l'Egypte et la Syrie reprendront le 5 décembre

La compagnie aérienne Syrian Airlines a annoncé dimanche qu'à partir du 5 décembre prochain, elle commencerait à assurer des vols réguliers et directs entre la Syrie et l'Egypte, après 15 ans d'interruption. Les vols directs entre Le Caire et Alep devraient également débuter le 7 décembre, a précisé la même source. Cette mesure vise à renforcer les liaisons aériennes entre la Syrie et l'Egypte, à offrir davantage d'options aux voyageurs et à élargir le réseau de transport aérien à destination et au départ des aéroports syriens, a précisé la compagnie. Le 18 novembre, les ministres de l'Aviation civile des deux pays avaient signé un protocole en vue de la reprise des vols directs entre l'Egypte et la Syrie, interrompus depuis 2011.

ETATS-UNIS:

Deux morts lors d'une fusillade près d'une université de Los Angeles

Au moins deux personnes ont été tuées et des dizaines d'autres interpellées après qu'une fusillade a éclaté dans un centre commercial situé près d'un campus universitaire à Los Angeles, ont rapporté samedi les médias locaux. La fusillade s'est produite peu après 23h00 (06h00 GMT, samedi) à University Plaza, un centre commercial très fréquenté près de l'université d'Etat de Californie à Northridge, a rapporté précisé le New York Post. La police est intervenue après avoir reçu des signalements faisant état d'un rassemblement important et a entendu des coups de feu à son arrivée, précise l'article. A la suite de la fusillade, des dizaines de personnes ont été interpellées à l'extérieur d'un bâtiment du centre commercial. Selon l'article, bon nombre des personnes interpellées se trouvaient à l'intérieur d'un établissement voisin au moment des faits.

PEROU :

Un mort dans un incendie qui menace l'accès au Machu Picchu

Un incendie, qui menace la principale voie d'accès à la célèbre cité inca du Machu Picchu, dans le sud du Pérou, a fait un mort et deux blessés, a annoncé la Défense civile samedi. Le feu progresse depuis vendredi dans la Vallée sacrée des Incas, dans la région de Cuzco, où se trouve la gare ferroviaire d'Ollantaytambo, la plus fréquentée pour se rendre au Machu Picchu. "Nous avons une personne âgée décédée à cause des flammes et deux blessés présentant des brûlures au deuxième degré", a déclaré le chef du Bureau régional de gestion des catastrophes et de la sécurité de Cuzco, Miguel Osco, à la radio RPP.